

Les « captifs » du périurbain 10 ans après

Retour sur enquête

Espaces sous influence urbaine

Les « captifs » du périurbain 10 ans après

Retour sur enquête

Espaces sous influence urbaine

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9 rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone : 04 72 74 58 00
télécopie : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Ils pourront y trouver des repères qui les aideront dans leur démarche. Mais le contenu présenté ne doit pas être considéré comme une recommandation à appliquer sans discernement, et des solutions différentes pourront être adoptées selon les circonstances.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel doit savoir. Le Certu a suivi une démarche de validation du contenu et atteste que celui-ci reflète l'état de l'art. Il recommande au professionnel de ne pas s'écarter des solutions préconisées dans le document sans avoir pris l'avis d'experts reconnus.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur : <http://www.certu.fr>

Organisme commanditaire : CERTU			
Titre : Les « captifs » du périurbain 10 ans après			
Sous-titre : Retour sur enquête Espaces sous influence urbaine		Date d'achèvement : Juin 2008	Langue : Français
Organisme auteur : Université de Toulouse II - Le Mirail, LISST-CIEU, UMR 5193, CNRS/UTM 5, allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE Cedex 9		Rédacteurs : Lionel Rougé, Séverine Bonnin - CIEU Crédit photographique : Lionel Rougé - CIEU	Relecteurs assurance qualité : M.-Christ. Jaillet, LISST- Cieu, Monique Gadais & Gilles Quéré - Certu, Département Urbanisme
Résumé : Souvent présenté comme l'espace privilégié d'une « classe moyenne » en ascension sociale, l'espace périurbain s'est socialement diversifié sous l'effet des politiques publiques qui ont favorisé l'accession sociale à la propriété. De ce fait, il est aussi le lieu de résidence de couches sociales plus modestes qui, avec les transformations de l'économie, sont aujourd'hui soumises à de plus fortes incertitudes. Des travaux de thèse conduits en 2003-2004, reposant sur des enquêtes sociologiques dans des communes périurbaines localisées en « 4 ^e couronne » peu ou pas desservies par les transports en commun, mal équipées, avaient montré en quoi l'accession à la propriété et l'installation dans ces espaces pouvaient s'avérer décevantes voire « douloureuses » pour les ménages de « petite classe moyenne » ne disposant que d'un seul salaire. Le décalage apparaissait, en tout cas, grand entre des aspirations proches de celles de la « classe moyenne » et la difficulté à les réaliser, décalage qui leur donnait souvent le sentiment d'être bloqués dans leur parcours de vie. Aujourd'hui, ces travaux méritaient d'être réinterrogés. Plusieurs schémas se dégagent de ce retour sur le terrain, dans le sens d'une complexification synonyme de recomposition de la société de ces espaces périurbains lointains. La part du vécu et des logiques individuelles s'affirme. Toutefois des correspondances se dessinent et, comme lors des enquêtes précédentes, les habitants les plus modestes cumulent les désavantages à vivre en périurbain. Dans un contexte plus général, ce retour permet également d'interroger la durabilité des espaces périurbains, en particulier ceux confrontés à un moment donné à des situations de stigmatisation/précarisation/dévalorisation.			
Remarques complémentaires : Ce rapport d'études a été produit avec la participation financière de la DGUHC et de la DRAST. Il est réalisé dans le cadre des travaux du groupe multipartenarial Études sur les espaces sous influence urbaine (ESIU) qui associe des services du MEEDDAT, des laboratoires du CNRS et d'autres professionnels de l'analyse des territoires.			
Ouvrages sur le même thème : - « Le périurbain – Quelle connaissance ? Quelles approches ? Analyse bibliographique » (ESIU1) - « Identification et dynamiques des espaces périurbains » (ESIU2) - « Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain » (ESIU3) - « Le périurbain à Toulouse, Montauban, Lyon et Épinal » (ESIU4)			
Thème et sous-thème : Aménagement et urbanisme - Connaissance des territoires Mots clés : aménagement du territoire, attractivité, étalement urbain, fonctions urbaines, migrations résidentielles, périurbain, ségrégation socio-spatiale		Diffusion : Libre	Web : www.observation-urbaine.certu. equipement.gouv.fr Critère de recherche : ESIU www.certu.fr
Nombre de pages : 84	Tirage : 50 exemplaires		Bibliographie : oui

Sommaire

1. Introduction	7
1.1 Rappel du contexte	7
1.2 Questionnement	7
1.3 Méthodologie	8
2. Les évolutions socio-économiques et morphologiques des communes	11
2.1 Le cadrage des communes	11
2.1.1 Lavernose-Lacasse	11
2.1.2 Poucharramet	12
2.1.3 Saint Julien sur Garonne	12
2.2 Les premières observations par une approche « sensible »	13
2.3 Les éléments recueillis par le questionnaire d'approche	22
3. Les résultats de l'analyse	29
3.1 Les familles récemment installées : quels modes de vie ?	29
3.1.1 Les ressorts de l'installation	29
3.1.2 Une mobilisation moins prenante	31
3.1.3 Quels sont les modes de vie de ces nouveaux venus ?	32
3.2 Les familles interrogées lors de la précédente investigation : encore « captives » ?	35
3.2.1 Les trajectoires résidentielles et l'accession	35
3.2.2 Tenir le bien acquis ou une accession toujours mobilisatrice	36
3.2.3 Les changements dans les modes de vie de ces anciens « captifs »	38
3.3 Quelles sociabilités et quels liens sociaux face au changement ?	42
3.3.1 Une commune plus ou moins investie	43
3.3.2 L'évolution de la commune : accueillir bien mais modérément	50
3.3.3 Les rapports de voisinage : entre tensions et « cordiale ignorance » (Charmes, 2005)	55
3.3.4 La ponctualité du recours à la ville centre	60
3.4 Quel bilan de l'aventure résidentielle ?	61
Conclusion : Les figures rencontrées 10 ans après	65
Annexes	69
Bibliographie	83

1. Introduction

1.1 Rappel du contexte

Souvent présenté comme l'espace privilégié d'une « classe moyenne » en ascension sociale, l'espace périurbain s'est socialement plus diversifié sous l'effet des politiques publiques qui ont favorisé l'accession sociale à la propriété (relance des PAP, développement du prêt à taux zéro). De ce fait, il est aussi le lieu de résidence de couches sociales plus modestes qui, avec les transformations de l'économie, sont aujourd'hui soumises à de plus fortes incertitudes.

La recherche menée dans le cadre d'une thèse soutenue en avril 2005 par enquêtes dans des communes périurbaines localisées en « 4^e couronne » peu ou pas desservies par les transports en commun, mal équipées, avait montré en quoi l'accession à la propriété et l'installation dans ces espaces pouvaient s'avérer décevantes voire « douloureuses » pour les ménages d'ouvriers ou d'employés voire de « petite classe moyenne » ne disposant que d'un seul salaire. Les 38 ménages rencontrés dans diverses zones d'habitat situées à plus de 35 kilomètres de Toulouse, avaient développé une mobilité résidentielle pour partie dominée par des contraintes financières, de localisation et de type de construction et caractérisée par une forte mobilisation (Cuturello et Godard, 1981) combinant : risque de surendettement, nécessité d'apporter des améliorations au pavillon en raison de la mauvaise qualité de la construction initiale, restrictions sur les autres postes de consommation. À cela s'ajoutait pour plusieurs d'entre eux le risque d'aléas professionnels : perte du travail, chômage... Autant d'éléments qui sont venus perturber l'effectivité du modèle pavillonnaire. Loin d'habiter une maison « *sans problème et dans laquelle il ferait bon vivre* »¹, ils sont également apparus soumis à une nécessaire adaptation à une compétence de mobilité amoindrie : un seul permis de conduire, une seule voiture par ménage, aboutissant souvent, en particulier pour les femmes et les adolescents, au sentiment d'un réel enfermement. Frustrées par leur incapacité à faire fonctionner pour elles-mêmes un mode de vie qui correspond aujourd'hui à une « normalité » sociale, ces familles tendaient à se retrancher à l'intérieur de leur maison, sans pour autant y trouver une satisfaction ou une forme d'apaisement. Le décalage apparaissait en tout cas grand entre des aspirations proches de celles de la « classe moyenne » et la difficulté à les réaliser, décalage qui, s'il ne les inscrivait pas dans une trajectoire régressive, leur donnait néanmoins le sentiment d'être bloquées dans leur parcours de vie (Rougé, 2005).

1.2 Questionnement

Cette recherche, dont la portée générale a depuis été confortée par d'autres travaux, s'appuyait sur des entretiens menés entre 1999 et 2003. Elle mériterait d'être aujourd'hui réinterrogée, et ce pour plusieurs raisons :

- Dans le contexte toulousain d'une forte croissance de la population, d'une élévation des prix de l'immobilier et du foncier, d'une poursuite de la périurbanisation, on peut en effet se demander si ces ensembles d'habitations, hier en retrait, aux marges des communes, ont été depuis réincorporés au tissu communal, agglomérés, et s'ils ont fini par être, eux aussi, concernés par un processus de valorisation présenté comme général.
- Quelle qu'ait été leur modification morphologique, on peut se demander comment a évolué leur peuplement et ce qu'il est devenu ? S'est-il transformé, et si c'est le cas, est-ce dans le

¹ G. Dubois-Taine, « Introduction », in G. Dubois-Taine et Y. Chalas (Dir.), *La ville émergente*, Paris, Ed. de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1997, pp. 11-40.

sens d'une élévation du niveau social des ménages ? Si changement social il y a eu, il s'agira alors de comprendre d'une part quelles aménités les nouveaux propriétaires ont trouvées à ces pavillons et à ces lieux auxquels leurs premiers occupants en trouvaient bien peu ; et d'autre part ce qu'il est advenu des ménages que nous avons rencontrés et décrits comme des « captifs ». Assistes-t-on à un processus d'homogénéisation ou de différenciation sociale ? Quels en sont les effets sur la vie locale ?

- Enfin, pour ceux des ménages rencontrés que nous avons alors décrits comme « des captifs » et qui sont restés « sur place », 3 à 4 ans après nos premiers entretiens, comment ont-ils évolué dans leurs pavillons et leurs modes de vie ? Observe-t-on encore des pratiques sociales sous contraintes, des immobilités subies et de la « déliaison » sociale ? Celles-ci se sont-elles avivées, diffusées ou ont-elles régressé ? Et surtout, ces ménages sont-ils parvenus à développer des stratégies d'adaptation aux contraintes (surinvestissement de leur pavillon, implication dans le « local ») qui leur ont permis de surmonter désarroi et insatisfactions ?

1.3 Méthodologie

La « manière de faire » mobilisée a été la même que celle que nous avons employée quelques années plus tôt. Elle s'est appuyée sur une première approche par simple observation afin de mieux appréhender les évolutions et de reprendre contact physiquement comme sensiblement avec ces espaces (prises de photographies, repérage des permanences et des mutations, contact avec les municipalités et rencontres avec les élus). Elle a ensuite mobilisé une enquête par questionnaire d'approche permettant de recueillir des informations sur des items qui avaient déjà été expérimentés (logement et environnement, trajectoire résidentielle, activités-mobilité-transport, sociabilité, équipements-services). Il avait également pour objet de renouer le contact avec une partie des ménages déjà enquêtés – de tester le souvenir de la rencontre précédente – et de leur soumettre en complément la proposition d'un entretien plus complet et plus long en temps. Enfin nous souhaitions réaliser quelques entretiens compréhensifs (grille en annexe), malgré les difficultés, lors du passage précédent, d'entrer en contact avec ces familles, de susciter leur envie de parler et de se confier.

Dans le cadre de ce « retour sur enquête », nous nous sommes centrés sur deux lotissements et une zone d'habitat de pavillons isolés de trois communes au sud de l'agglomération toulousaine (Lavernose-Lacasse, Poucharramet et Saint-Julien). Après un premier travail d'observation et de reprise de contact, nous avons rencontré les élus locaux et avons interrogé 18 ménages. Nous nous sommes efforcés d'une part de rencontrer à nouveau les ménages qui avaient été interviewés et qui vivent toujours sur place (8 familles), d'autre part de reconstituer l'itinéraire de ceux qui ont déménagé (10 familles), enfin de réaliser une nouvelle série d'entretiens auprès de ménages qui se sont installés depuis notre première passage (5 familles). Nous avons également pu nous entretenir avec des familles qui hier n'avaient pas souhaité nous recevoir ou que nous n'avions pu interroger (5 familles).

Ce choix, de ne retourner que sur ces trois communes, s'explique par leur proximité géographique dans un contexte où cette deuxième investigation n'a pu se faire que sur une courte période mais également par le fait que les deux premières communes (Lavernose-Lacasse et Poucharramet) étaient celles où le processus de « captivité » de certains ménages apparaissait comme le plus affirmé et que la troisième permettait de faire un bilan sur un secteur dont l'urbanisation, plus diffuse et plus lointaine, répondait de la mise en place du PTZ (Prêt à taux zéro). Il s'est agi par cette démarche monographique en quelque sorte, de tenter de combiner les temporalités (passé – présent), de saisir ensemble diverses sphères de

la vie sociale et leurs relations et d'envisager les phénomènes de stratification à l'échelle de configuration socio-locales précises, si ce n'est pas spécifiques.

Ainsi, après une présentation de ces ensembles pavillonnaires et de leurs évolutions tant sur le plan morphologique que dans leurs modalités de peuplement, nous approcherons les modes de vie actuels des ménages décrits hier comme « captifs » et terminerons par une analyse des interactions sociales entre anciens et nouveaux pavillonnaires périurbains et la manière dont elles modifient, certes à une grande échelle, à la fois les figures sociales rencontrées par le passé comme notre regard sur les processus en cours de constitution des ségrégations socio-spatiales comme des processus de valorisation/dévalorisation, dans les espaces périurbains toulousains.

2. Les évolutions socio-économiques et morphologiques des communes

2.1 Le cadrage des communes

2.1.1 Lavernose-Lacasse

En Juillet 2007 et depuis le recensement de 1999, la commune avait délivré 312 autorisations de construire, essentiellement en logement individuel sauf en 2005 où elle a autorisé le développement du logement collectif. La commune a donc connu un développement en deux temps avec d'abord de l'individuel puis plus récemment du collectif comme nous l'a expliqué le maire, arrivé à la tête de la municipalité en 2001 : *« Depuis les 10 dernières années, moi je suis arrivé en 2001 donc ça fait 7 ans. Il s'est construit donc 5 lotissements depuis, on a eu une arrivée de 120-130 logements en maisons individuelles, avec des terrains quand même assez chers, donc ça a amené une certaine catégorie de population ça c'est sûr, on s'en est aperçu de suite. Et ensuite dans la deuxième phase, c'est-à-dire les deux dernières années, il s'est construit du collectif, c'est ce qu'on recherchait. La nouvelle phase ça a été du collectif, où on a eu 3 opérations, 60, 22 et 25 logements et dans les 60, y'avait un mixage de pavillons et de petits collectifs de 4 et 2 logements, donc ce n'était pas des gros ensembles, c'est ce qu'on recherche à Lavernose et en hauteur c'est du R+1 ».*

Parallèlement, la population a cru entre 1999 et 2006 (dernier recensement) de 1944 à 2561 (+ 617 personnes) conformément à l'importance des constructions dont certaines sont encore à venir : *« On a pris 20 % de population en 12 ans, c'est déjà pas mal, il faut l'absorber, on ne peut pas refaire ça dans les 5 ans à venir, ce n'est pas vrai. Là on a une commune à 2600 habitants, une fois tout rempli, on va être à 2800 à peu près mais bon, on va continuer un peu ».*

Cette politique n'a été possible que par la révision d'un POS auparavant restrictif qui a été modifié en 2001 par la nouvelle équipe : *« Il y avait le POS si, y'avait un POS mais il était très restreint quand on est arrivés, bon c'est vrai que eux pensaient être encore là et pensaient le mettre en œuvre, mais on l'a modifié en arrivant, on l'a voté le 25 septembre et on est arrivés en mars. Donc eux l'avaient déjà préparé mais nous on l'a plus élaboré dans ce sens là ».*

La préparation du passage au PLU se donne pour objectifs de développer et étendre les zones constructibles dans la continuité du village ou des équipements présents et d'agrandir celles déjà urbanisées, de mettre en place des zones piétonnes et de préserver les zones agricoles actuelles et l'environnement du village.

La commune a également rejoint la Communauté d'Agglomération du Muretain créée en janvier 2004 autour de 14 communes.

2.1.2 Poucharramet

Lors de notre passage, la commune avait délivré 46 autorisations de construire depuis 1999, dont 8 pour du logement collectif.

Au recensement de 2004, la population était ainsi de 794 habitants contre 680 en 1999 (+ 114). L'augmentation de population s'est poursuivie depuis : « *Oui, alors depuis 10 ans, la population est passée de 695 habitants à 850 aujourd'hui. Voilà.* ».

La politique de la municipalité est de suivre un développement raisonné par le biais d'un PLU bientôt opérationnel : « *Dans un deuxième temps, donc à partir de maintenant, la commune se prépare à un nouveau développement grâce à la préparation, la mise en œuvre, enfin ça sera lié, d'une part à la révision du plan d'occupation des sols qui est en cours et qui devient un plan local d'urbanisme, notamment qui va déterminer les grandes orientations en termes de plan d'aménagement et de développement durable et qui fixera ensuite les futures zones constructibles dans les secteurs groupés de la commune, c'est-à-dire autour du village, grâce à la mise en œuvre de l'assainissement collectif que nous n'avons pas encore. Disons que la majorité des conseillers s'accorde à dire une augmentation raisonnée de la population de l'ordre de 10 maisons par an, 10 maisons par an sur une durée de 10 ans, voilà.* ».

La commune est depuis décembre 2003 partie prenante de la communauté de communes du Savès autour du bourg de Rieumes. C'est d'ailleurs, dans ce cadre intercommunal, qu'un transport à la demande a été mis en place pour rejoindre le marché de Rieumes le jeudi matin. À noter également que cette intercommunalité est partie prenante du Pays du Sud Toulousain qui prépare un schéma de cohérence territoriale dans lequel la croissance et l'accueil de population constituent un axe essentiel, ce dont le maire s'est fait l'écho : « *Il y a une réflexion intercommunale alors dans le cadre du pays. Donc au niveau du pays est en cours d'élaboration le schéma de cohérence territoriale, le fameux SCOT, on commence à entendre parler, ce pays réfléchit justement aujourd'hui à mettre en cohérence tous ces domaines là d'aménagement du territoire et ça touche aussi bon, même si c'est une compétence communale il faudra qu'il y ait quand même une certaine cohérence dans l'habitat, notamment aussi par rapport aux espaces agricoles, il faudra préserver des espaces agricoles, voilà, c'est... La nouveauté, c'est que à travers ces structures, il y a une réflexion globale, il y a une approche globale des choses, et ça c'est nouveau, c'est nouveau parmi notre mission d' élu, et ça s'est bien, parce que c'est fini notre petite cuisine dans notre petit coin, on ne peut pas faire n'importe quoi, tout se relie.* ».

2.1.3 Saint Julien sur Garonne

Depuis 1999, la commune a autorisé la construction de 32 logements, la totalité en individuel.

L'évolution démographique est également importante entre les deux recensements, puisqu'en 2005 on dénombre 422 habitants contre 341 en 1999 (+ 81).

La commune fait toujours partie de la communauté de communes du Volvestre créée en décembre 1996, autour de Carbonne. La commune, qui a changé de nom en 2005, ajoutant « sur Garonne » à son ancienne dénomination, se présente depuis comme « *un village à vocations touristiques (ouverture d'un village « gaulois »), pédagogiques et scientifiques, développement de la commune axé sur le tourisme, ... entraînant parallèlement la création de commerces dont profitera la population. Le développement de la commune, qui se veut maîtrisé, se fera en ce sens. Après la reprise par la municipalité de l'agence postale afin*

d'éviter sa fermeture, celle-ci compte voir s'installer très prochainement un bar/restaurant ainsi qu'un commerce multiservices... ». Cette intercommunalité prend aussi place dans le Pays du Sud Toulousain.

2.2 Les premières observations par une approche « sensible »

Début de la visite par un passage à **Saint-Julien-sur-Garonne** : à la sortie du village sans être dans la continuité du bourg, une rue est en cours d'aménagement (trottoirs, lampadaires), de part et d'autre, de nouvelles constructions ont pris place, 3 petites maisons individuelles sur la droite et un lotissement d'une dizaine de lots sur la gauche (photographie ci-dessous).



Le « Chemin de la clef des champs » ou « Hameau Billot » (photographie ci-dessous), situé quelques mètres plus loin sur la route principale s'est légèrement développé : une petite maison neuve et une maison en cours de construction sont les seuls changements notables du point de vue de l'urbanisation.





Entrée du secteur du « hameau Billot »

La maison enquêtée il y a quelques années est toujours habitée par la famille Rom. Juste terminée lors de ce premier passage, leur maison est aujourd'hui en voie de finalisation en tout cas dans son aspect extérieur (photographies ci-dessous). Le jardin commence à être aménagé et deux voitures stationnent devant le garage (la famille n'en possédait qu'une seule auparavant).





Une piscine est-elle envisagée ?

On ressent dans ce secteur une relative stabilité, le développement de l'urbanisation se fait en douceur. La famille Rom tout juste installée lors de notre premier passage avait à l'époque formulée une grande satisfaction quant à leur accession à la propriété d'une maison individuelle mais souffrait (surtout Mme Rom) de la distance à Toulouse ; Qu'en est-il aujourd'hui, y a-t-il eu adaptation à l'éloignement ?

Direction **Poucharramet** : on arrive par la route qui dessert le lotissement et offre, encore à nos yeux, une image de désolation. Aucune construction nouvelle ne s'est développée autour et le décalage du lotissement, à la fois dans sa forme et dans la distance géographique, avec le village reste éloquent. Aucun élément de valorisation, voire d'entretien, des espaces publics et communs ne semble transparaître. Il n'y a pas d'espace vert ou d'arbre supplémentaire, les trottoirs sont peu/pas entretenus et gagnés par les mauvaises herbes. L'endroit est désert, les clôtures/murets ne sont pas entretenus, les maisons non plus dans l'ensemble à l'exception de 2-3 maisons à l'entrée du lotissement. La partie sur rue des jardins fait souvent office de débarras : tuyaux, matériaux, jouets traînent dehors. Deux maisons ont même l'air totalement abandonnées : jardins en friche, volets décrépis et fermés. Au premier abord la situation de ce lotissement apparaît stagnante, voire nous semble même s'être dégradée et il est toujours à l'écart du reste du village. Ce retour soulève alors en nous plusieurs questions à l'égard des attitudes habitantes de ce lieu : l'immobilisme s'est-il renforcé et à quel prix pour les familles ? Pourquoi cette impression d'abandon de certaines maisons et jardins ? y a-t-il eu impossibilité ou refus d'adaptation ?

Vis-à-vis des familles résidentes, l'observation permet de repérer qu'une seule maison nouvellement occupée quant aux cinq familles rencontrées il y a 10 ans elles sont toujours présentes. A noter que lors du repérage des coordonnées dans l'annuaire, l'identité de ce lotissement est apparue multiple puisque nous l'avons trouvé sous 4 entrées différentes pour 10 maisons à savoir : Lotissement des graves, Rue des graves, Chemin des graves et enfin Graves du chemin de Rieumes.



Perspective du lotissement



Clichés de quelques maisons





Nous passons par la commune du **Lherm**, enquêtée précédemment et mise de côté pour ce « retour ». Le ressenti reste le même que par le passé ; une impression d'hybridité, de mélange avec des parcelles entretenues et valorisées, d'autre pas ou peu (quelques clichés suivent ci-dessous).





Dernière étape à **Lavernose Lacasse**. L'impression est ici complètement différente de celles vécues jusqu'à présent. Le changement morphologique nous apparaît là comme évident. Le lotissement, en bout de l'avenue des Pyrénées, est désormais relié au village par l'urbanisation qui s'y est développée, sous forme de lotissements et de résidence fermée (logement social ?). Les trottoirs de cette avenue ont été aménagés, le revêtement refait, des ralentisseurs installés (voir photographies page suivante).



Une résidence fermée (du logement social ?)



Un collectif au style « toulousain »



L'aménagement de l'avenue des Pyrénées reliant le lotissement au reste du village

Au sein même du lotissement, les changements sont par contre moins évidents : il y a toujours peu d'espaces verts et la place toujours aussi peu valorisée. Les maisons ont dans l'ensemble l'air en bon état (beaucoup plus qu'à Poucharramet, impression beaucoup moins désolante même si le décalage avec les constructions plus récentes est marqué). Une seule maison ne semble toujours pas finie (un agrandissement semble avoir été fait, pas de crépi). Une route a été ouverte dans le fond du lotissement pour le relier aux nouvelles zones urbanisées. Notons que là aussi, les dénominations du lotissement dans les Pages Jaunes sont multiples : Lotissement les graves, Graves, Rue Edmond Lassalle



La rue principale du lotissement



La place



Une rue ouverte vers les nouvelles zones urbanisées



Un chemin non aménagé d'un côté avec au loin des nouvelles maisons et...



... même chose en face, avec au loin un champ de maïs

Au moins 11 maisons sont nouvellement occupées. Sur les 10 ménages rencontrés en entretiens il y a 10 ans, il n'en reste que 3. Les familles Videman et Ymbault par exemple ont déménagé.

Ce changement physionomique des alentours et de quelques maisons nous interroge quant à l'amorce d'un changement social et à ses écueils : N'y-a-t'il pas le sentiment d'un décalage grandissant par rapport aux lotissements environnants (qui semblent assez variés : maison de taille diverse, quelques arbres mais peu d'aménagement et d'espace vert) ? Pourquoi un tel développement de l'urbanisation et comment est-il vécu par les résidents ? Qu'en est l'impact dans les modes de vie : satisfaction grandissante, vie facilitée par ce développement ou au contraire exacerbation des craintes et sentiment d'une perte de maîtrise ?

Le constat quelques années après est multiple. Si le lotissement étudié à Lavernose-Lacasse se trouve aujourd'hui incorporé au noyau urbain à la fois par l'encerclement de nouvelles habitations (lotissement, résidence fermée, petit collectif) et par l'aménagement des espaces publics ou communs tout autour (trottoirs, pistes cyclables), il n'en est pas de même pour celui de Poucharramet qui reste « éloigné » malgré l'augmentation de la population de la commune (maintien d'une urbanisation par pavillons isolés et dans d'autres directions). Concernant le secteur de Saint-Julien, le processus d'urbanisation s'affirme avec de nouveaux pavillons et même les aménagements pour un lotissement à la sortie du « village ».

A l'intérieur des deux lotissements en revanche peu de modifications des espaces publics. Enfin, seules quelques maisons à Lavernose-Lacasse semblent avoir bénéficié d'une revalorisation alors qu'elles nous sont apparues identiques au passage précédent à Poucharramet ; un changement/une stabilité morphologique en lien avec le peuplement ?

Hier relativement homogènes dans leurs morphologies (communes peu équipées, lotissements isolés des bourgs, d'importants signes de malfaçons...), ces espaces se sont modifiés, sur le plan physique mais également dans leurs composantes sociales, au contact de la poussée de l'urbanisation et de leur insertion progressive dans l'agglomération toulousaine.

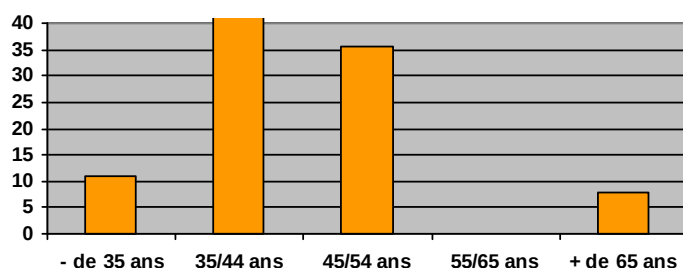
2.3 Les éléments recueillis par le questionnaire d'approche

Sur les 38 familles peuplant ces zones d'habitat, 18 ont accepté de répondre au questionnaire d'approche ; une à St Julien, dix à Lavernose-Lacasse et sept à Poucharramet. Treize des ménages rencontrés étaient déjà « occupants » de ce logement lors de la première enquête ; pour quatre d'entre eux il y a néanmoins du changement puisque deux ménages ont dû faire face à un divorce (départ des épouses), un ménage a récupéré la maison laissée à l'époque de la première enquête aux enfants et un dernier ménage a vu un enfant quitter le domicile familial tandis que la mère du chef de ménage s'est installée. En ce qui concerne les cinq nouveaux occupants, un seul occupe une maison précédemment habitée par une des familles rencontrées lors du premier passage : une famille dont les nouveaux n'ont pas de trace et qui avait formulé son souhait de retourner dans un territoire d'outre-mer.

Échantillon	Déjà rencontrés	Déjà là mais pas rencontrés à l'époque	Nouveaux
Lavernose Lacasse	3	3	4
Poucharramet	4	2	1
Saint-Julien	1		

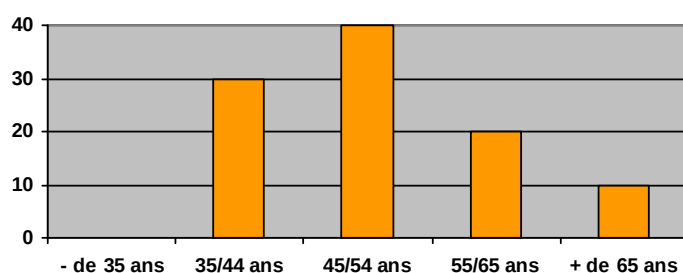
a) Structures des ménages par âge des chefs de ménage dans les deux lotissements en 1999 et en 2007 (en %)

En 1999

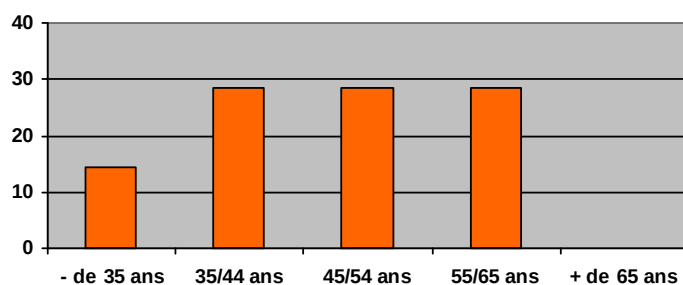


Lavernose-Lacasse

En 2007

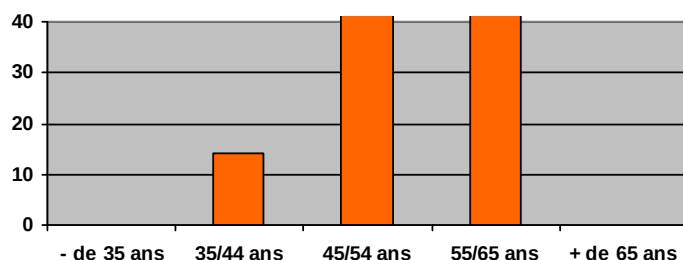


En 1999



Poucharramet

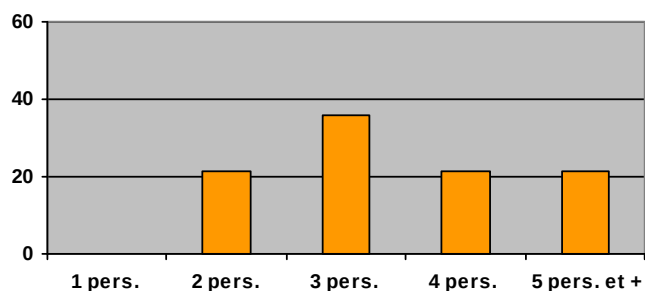
En 2007



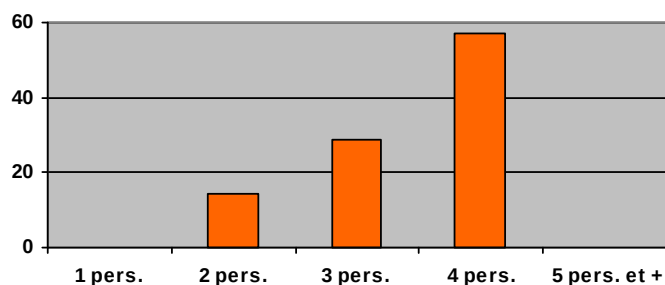
Dans la continuité des observations faites une décennie plus tôt, ces lotissements ne présentent pas de signe de rajeunissement par renouvellement, ils sont au contraire confrontés à un lent processus de vieillissement malgré les quelques changements intervenus dans les ménages. Il semble même que les jeunes ménages récemment installés lors de l'enquête faite en 1997 (comme la famille Ymbault par exemple) ne soient pas restés.

b) Structures des ménages selon leur taille dans les deux lotissements en 1999 et 2007 (en %)

En 1999

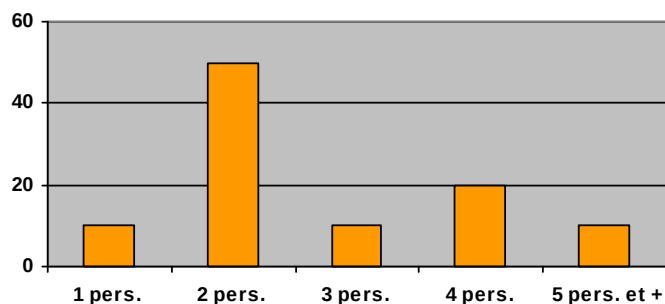


Lavernose-Lacasse

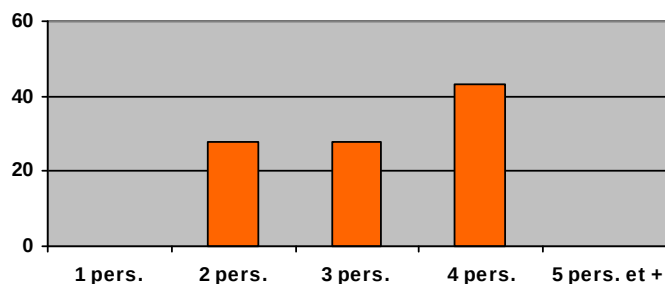


Poucharramet

En 2007



Lavernose-Lacasse

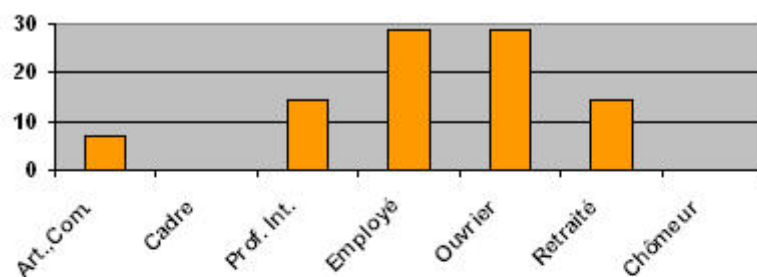


Poucharramet

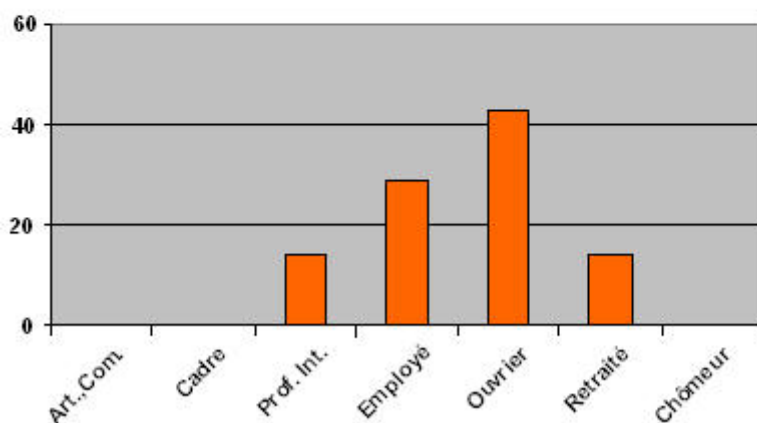
L'observation de la composition des ménages souligne deux évolutions différenciées : pour Lavernose-Lacasse semble se dessiner une relative complexification des modèles familiaux (familles nombreuses, ménages de retraités, homme seul, départ des enfants et accueil des parents). La situation à Poucharramet reste par contre assez proche de la situation traditionnelle propre au monde pavillonnaire, à savoir des familles avec enfants sauf que dans ce cas les enfants sont relativement âgés (sur 10 enfants : 2 ont plus de 30 ans et 3 ont plus de 20 ans) ce qui traduit une décohabitation relativement tardive que l'on ne rencontre pas à Lavernose Lacasse. Dans les deux lotissements, seuls deux enfants ont moins de 10 ans.

c) Les structures des chefs de ménages par PCSP dans les deux lotissements en 1999 et en 2007 (en %)

En 1999

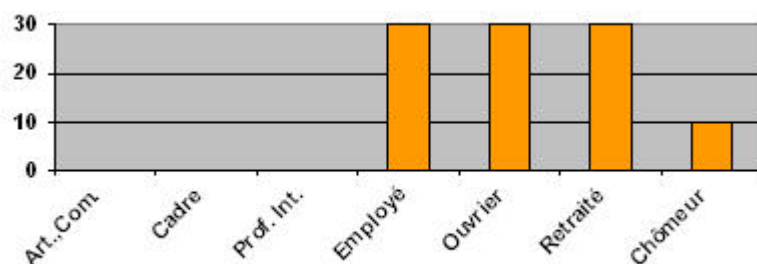


Lavernose-Lacasse

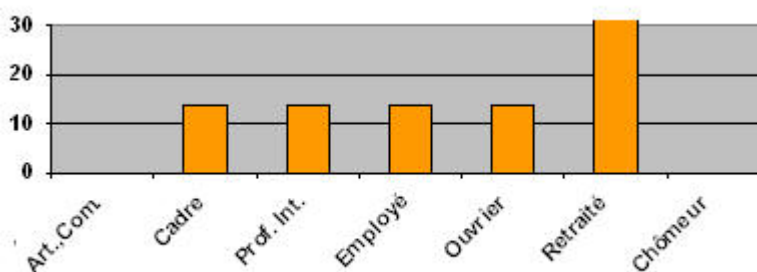


Poucharramet

En 2007

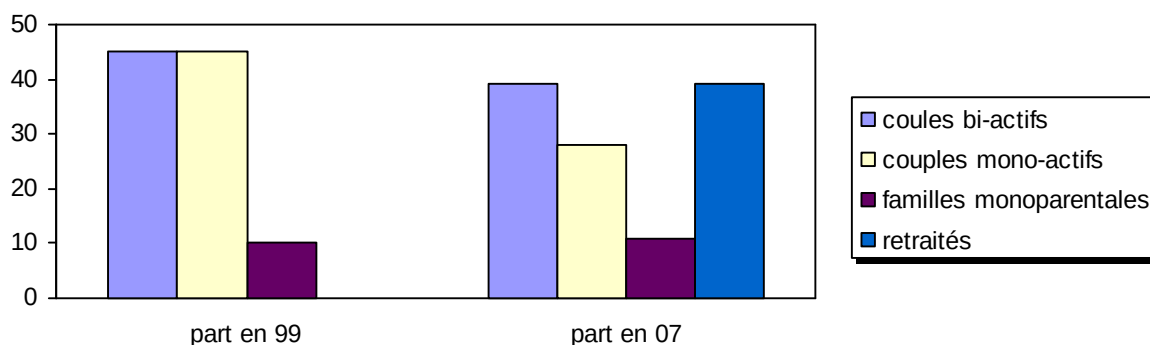


Lavernose-Lacasse



Poucharramet

d) Tableau de comparaison des types de ménages rencontrés dans les deux lotissements en 1999 et en 2007 (en pourcentage)



Dans la continuité des observations faites une décennie plus tôt, les deux lotissements ne présentent pas de signe de rajeunissement par renouvellement, ils sont au contraire confrontés à un lent processus de vieillissement² malgré les quelques changements intervenus dans les ménages ; il semble même que les jeunes ménages récemment installés lors de l'enquête faite en 1997 ne soient pas restés. L'exception vient du secteur en diffus de Saint-Julien-sur-Garonne où se sont installés de jeunes ménages avec enfants. Sur le plan du statut d'occupation et des trajectoires résidentielles, aucun locataire n'a été rencontré, quant aux nouveaux ménages enquêtés, plus de la moitié d'entre eux étaient précédemment propriétaires. Cette évolution traduit certes une complexification des trajectoires résidentielles des ménages mais également une maturation du projet d'accession chez des individus d'un âge plus avancé que lors de la précédente investigation.

La lecture des graphiques de composition des ménages souligne deux évolutions différenciées : pour Lavernose-Lacasse semble se dessiner une relative complexification des modèles familiaux (familles avec enfants, ménages de retraités, homme seul, départ des enfants et accueil des parents). La situation à Poucharramet reste par contre assez proche du modèle traditionnel propre au monde pavillonnaire, à savoir des familles avec enfants sauf que dans ce cas les enfants sont relativement âgés (sur 10 enfants : 2 ont plus de 30 ans et 3 ont plus de 20 ans). Cette décohabitation difficile est un phénomène que nous n'avons pas rencontré à Lavernose-Lacasse.

Sur le champ de l'emploi et du statut professionnel, on constate deux changements sociaux majeurs : un relatif recentrage des statuts sociaux en direction de la « petite classe moyenne » par la diminution du statut d'ouvrier et des couples mono-actifs et l'affirmation d'un vieillissement marqué par la domination des retraités. Concernant les activités professionnelles des épouses, elles sont majoritairement employées ou professions intermédiaires. Deux sont sans activité professionnelle, une est retraitée et une autre travaille ponctuellement en tant que famille d'accueil. La situation des épouses, aujourd'hui mieux insérées professionnellement, est un des changements forts par rapport à la précédente investigation où elles apparaissaient davantage en retrait forcé du marché du travail. Enfin, les enfants adultes à domicile sont pour la plupart dans des situations professionnelles incertaines (intérimaires, ouvriers, employés en CDD). Quoi qu'il en soit, il ressort une impression de diversité dans les situations sociales. Le tableau ainsi dépeint reste toujours loin de l'image d'une forte homogénéité, dans les statuts sociaux comme matrimoniaux, des ménages habitant

² Le vieillissement des ménages ne se structure pas de la même manière selon les lotissements ; à Poucharramet, il s'agit d'un vieillissement des occupants, alors qu'à Lavernose-Lacasse et dans le secteur de Saint-Julien, on observe l'arrivée de ménages retraités.

les ensembles pavillonnaires d'espaces périurbains. Ces nouvelles familles récemment arrivées dans ces espaces et leurs modes de vie méritent qu'on s'y attarde un peu, surtout dans le contexte du lotissement de Lavernose-Lacasse. En effet, ce nouveau peuplement et les pratiques qu'il met en œuvre vont faire évoluer les attitudes des « anciens » et les processus d'identifications entendus comme « l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes et d'autrui »³.

³ J. Monnet et G. Capron, *L'urbanité dans les Amériques. Le processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse, PUM, 1992, 220 p

3. Les résultats de l'analyse

Remarque préliminaire : les entretiens ont été retranscrits tels qu'exprimés par les personnes interviewées.

3.1 Les familles récemment installées : quels modes de vie ?

Les trois zones étudiées n'ont pas été concernées par de nouvelles installations de la même manière. Si dans le lotissement de Poucharramet seule une maison est concernée par un changement de résident (que nous avons pu rencontrer), celui de Lavernose-Lacasse est lui davantage bouleversé dans ces équilibres. En effet, 11 familles hier présentes ont été remplacées et seules quatre d'entre elles ont pu être enquêtées. Enfin, à St Julien se sont construites deux nouvelles maisons autour de celle de la famille rencontrée auparavant ; une occupée par un couple de retraité et une par un jeune couple avec deux jeunes enfants (les deux familles n'ont pas souhaité s'entretenir avec nous).

3.1.1 Les ressorts de l'installation

On retrouve auprès de cette population diversifiée (couples de retraités, couples bi-actifs d'employés/profession intermédiaire) le discours d'une localisation « contrainte » mais avec des divergences dans les ressorts par rapport à ceux exprimés par les familles rencontrées il y a presque une dizaine d'années. Ces divergences sont notables dans l'appréciation, l'acceptation et le degré de cette contrainte. Ainsi, deux types se distinguent quand il s'agit de les approcher. Ils se structurent notamment en fonction de l'âge des accédants et de leurs trajectoires résidentielles.

- Un premier type recoupe les éléments des premiers entretiens menés il y a quelques années, c'est-à-dire une *non-maîtrise du choix* de la commune d'installation et du type de maison.

Le poids des contraintes financières reste en effet l'élément principal du « choix ».

Mme L : *c'était une des moins chères qu'on ait trouvées et puis bon comme on n'avait plus d'enfant qui allait à l'école, la campagne ça ne nous gênait pas.*

Mme N : *après faut regarder tout ce qui est impôts, impôts locaux, parce qu'ici encore ça va, la taxe foncière c'est 680 donc ça plus les impôts locaux on doit être à moins je crois, 480. Donc bon 680 et 480 faut les sortir quoi quand on achète. Alors Fonsorbes, Cugnaux, Frouzins, Villeneuve, là c'est des villes....*

Cependant, cette installation s'inscrit moins dans un « grand écart » résidentiel et morphologique – de l'appartement HLM dans un quartier de grands ensembles à la maison individuelle en accession à la propriété dans un village campagnard. Ainsi, la plupart de ces ménages avait expérimenté la maison individuelle en tant que locataire et franchit ici une nouvelle étape par un changement de statut. Le passage du statut de locataire à celui de propriétaire s'explique d'ailleurs par la plus grande diversité de prix dans l'offre pavillonnaire privée que dans l'offre collective privée. Cela laisse donc plus de marge de manœuvre dans l'offre pavillonnaire et crée quelque part une « contrainte » pour les plus modestes ne souhaitant pas rester dans le collectif à se diriger vers l'individuel pas cher :

Mme Lew : *vu le prix de loyers des appartements il vaut mieux être propriétaire d'une maison.*

Mme Goi : *habiter une maison individuelle ce n'était pas un rêve, mais au vu des coûts de la location et des problèmes qu'on a eu avec la propriétaire, on s'est dit « plus jamais ça ».*

Les familles regroupées ici ont toutes eu des expériences résidentielles multiples dans l'habitat individuel comme dans l'habitat collectif privé, certaines en tant que propriétaire comme locataire, plus particulièrement dans des villes moyennes (Bourges, Carcassonne, Caen...). Ces dernières, arrivées le plus souvent pour motif professionnel dans la région toulousaine, font alors face à un marché du logement tendu qui explique peut-être en partie la nécessité de l'éloignement de Toulouse, proportionnellement à l'argent, souvent encore insuffisant, qu'elles ont à disposition suite à la vente de leur ancien logement. Les différences interurbaines des prix de l'immobilier jouent probablement dans le changement de localisation du logement par rapport à la ville-centre.

Mme Lew : *la maison qu'on avait dans le Berry, elle valait la moitié de celle-là et bon j'avais 5 chambres, un sous-sol très grand.*

Mr P : *on a dû faire un prêt car la revente de l'appartement n'était pas suffisante.*

Le hasard de la localisation, indépendamment de ces considérations financières, reste la règle, tout juste influencée par des connaissances ou amis déjà dans la région :

Mr P : *c'est le hasard, on s'est fait conseiller par des collègues car on ne connaissait pas la région puis j'ai cherché seul, ça aurait pu être bien ailleurs mais je ne regrette absolument pas.*

Mme N : *et ben c'est tout bête, mon mari travaillait avec la personne qui avait la maison avant sur Carcassonne, et comme lui était en train de divorcer, il nous fallait une maison, ça correspondait à nos besoins et comme on n'avait pas trop le temps de chercher à droite à gauche. C'est la seule qu'on a visitée oui...on voulait acheter, ça faisait déjà un moment on avait dit on va le faire. On voulait habiter plus à la campagne qu'en ville.*

Mme L : *on cherchait une maison et c'est un collègue de travail qui vendait celle-là.*

C'est néanmoins ici une accession dans un contexte familial bien spécifique : absence d'enfants ou des enfants déjà grands et autonomes. Si au premier abord les discours témoignent toujours d'une volonté d'éloignement de la ville, cette installation apparaît davantage circonstancielle et surtout fortement soumise au prix du foncier. Ces familles considèrent toutefois qu'elles accèdent à la campagne mais au « bord de la ville ».

- Le deuxième type présente une installation plus réfléchie. Cette accession est alors le fait de ménages plus âgés, voire déjà en retraite, pour qui l'achat de cette maison est une nouvelle étape résidentielle :

Mr StE (LL) : *je pense que c'est, comment dire, dans la vie ça se passe comme ça : on commence par un appartement, après on continue par une maison et après on revient en appartement. On a eu un appartement, on a eu une maison et une deuxième ici voilà.*

Le discours présente avant tout le souci de ne pas trop s'éloigner de la ville, en particulier des services qu'elle offre. Les ménages rencontrés dans cet échantillon ont une approche assez pragmatique de leur localisation tout en rajoutant une dimension affective privilégiant l'interconnaissance :

Mr et Mme StE : *disons que autant mon épouse que moi on connaissait du monde ici dans les associations, on voulait un petit village parce que c'est plus convivial et puis... Ça s'est passé très très vite, ça a du se faire en 2, 3, 4 mois, ça s'est fait très vite, ça a surpris nos amis de Muret d'ailleurs qu'on soit partis comme ça mais bon... le changement. Besoin de changer pour un petit village plus sympa, pour nos vieux jours.*

Ce choix apparaît ainsi mûrement réfléchi et prend en compte une multiplicité de critères : cette personne, ancien propriétaire d'une maison à Muret (petite ville de 20 000 habitants de l'agglomération toulousaine) argumente son choix d'installation en mettant en avant la proximité de la nature, de la famille (fils à 4 km), l'offre en services et commerces (vu leur âge), la desserte en TC (puisque'il a été élu à Muret et a été un ardent défenseur et meneur du projet de cadencement et de la liaison train-métro) et l'opportunité (maison pas chère car consécutive à un divorce et pas du tout entretenue par le ménage précédent). Il souligne enfin, le nombre d'associations pour un « petit village » et sa « tranquillité », ce dernier point étant la raison principale de l'installation qui garde une petite part de hasard dans le choix précipité de la maison : « Non, c'est la seule maison qu'on a vu et on a dit hop on se pose là et puis c'est tout ».

3.1.2 Une mobilisation moins prenante

La « souffrance », si présente lors de la précédente enquête dans ses lotissements, semble dans les cas rencontrés là absente des discours, à l'exception d'une famille pour qui cet investissement pèse, financièrement et moralement :

Mme G : *c'est sûr que c'est contraignant, souvent les gens disent c'est bien on a acheté une maison, on a un jardin, mais après il faut l'entretenir tout ça, on ne part plus en vacances, cette année on a refait les volets de devant, l'an prochain ça sera ceux des côtés. La petite est partie chez sa grand-mère, on est allé la récupérer mais on a fait l'aller-retour en un peu moins d'une semaine. On aimerait bien parfois pourtant.*

Même dans ce cas cependant, le sentiment de sacrifice est masqué par une forme de rationalisation du discours « Il faut s'adapter si on veut être heureux » face à la poursuite de la flambée des prix.

Le sentiment qui domine est donc bien celui d'un mieux être par rapport à l'appartement, mieux être attribué à l'individualisation des pièces, aux coins et recoins, à la plasticité du logement... :

Mr P : *pour l'instant, nous n'avons apporté aucune modification mais on envisage d'installer un insert dans la cheminée et de couper le garage qui est tout en longueur pour en faire une pièce de plus dans la maison.*

Mme L : *on a apporté des améliorations. On a fait une cheminée déjà, la cuisine a été entièrement refaite, le mur qui est derrière vous, la piscine et puis après, y'a d'autres projets quoi : la salle de bain, tout ce qui est portail, porte de garage à refaire et puis bon faut qu'on dalle la terrasse.*

Mme N : *disons qu'elle est bien mais elle n'est pas assez fonctionnelle à notre goût donc, bon on est que 3 aussi. Mais bon il manque un peu de place dans le sens où on a le garage derrière là, donc on ne peut pas y accéder donc le garage le but c'est de le faire devenir une pièce en plus quoi mais bon on aura toujours pas de garage donc. C'est vrai qu'il manque un peu euhhh une petite dépendance, enfin un garage, voilà une pièce en plus avec un garage donc c'est pour ça qu'on regarde un peu. Y'a rien de fait, ce n'est pas décidé, ce n'est pas*

pressé, ça sera vraiment si y'a une opportunité, on verra. Je veux dire quand on regarde les gens qui sont en appartement avec le loyer qu'ils paient... on n'a pas à se plaindre, on a un logement correct.

... et surtout au jardin :

Mme G : à l'époque avoir un jardin oui c'était important mais bon on a déjà vécu en appartement mais c'est vrai que là, on a un espace plus grand que pour le même prix plus près, c'est ce qu'on explique à notre fille parfois : elle fait de la balançoire, ça n'aurait pas été possible si on avait été plus près de Toulouse.

Petit à petit la maison, même de mauvaise qualité au départ, connaît une valorisation, autant par les aménagements apportés, permis par un étau financier souvent moins marqué chez ces nouveaux accédants, que par une amélioration de sa situation géographique vis-à-vis de la ville-centre (amélioration de la desserte, installation d'un important pôle d'activité, densification, augmentation de la valeur foncière, embellissement...).

Si cette valorisation et l'appropriation de l'objet étaient déjà notables chez les ménages revus après 7 ans, la différence de temporalité est forte entre ces « anciens », qui l'ont fait petit à petit, et les nouveaux qui s'y attèlent dès leur arrivée dans le logement. Les problèmes techniques, quand ils existent, ne leur paraissent pas aussi insurmontables, particulièrement en raison de leur capacité financière. Ainsi, certaines maisons du lotissement de Lavernose-Lacasse profitent d'une réhabilitation, et pour quelques-unes d'une réelle revalorisation. Des travaux apportent des corrections et parfois des réelles améliorations (piscines, cheminées, extensions...).

Mme N : La maison qui a été rachetée, le gars avait toutes ses voitures qui étaient... il faisait garage quoi et même ceux qui ont racheté la maison à l'intérieur, c'était pire qu'un garage, ce qui fait qu'une dame avait fait une pétition parce que y'avait toutes les carcasses de voitures qui étaient derrière et c'est vrai que ce n'était pas joli. Elle a été rachetée y'a un an et demi et ils ont tout refait.

Mr StE : la maison était presque un taudis... c'était abandonné par les anciens habitants qui ont divorcé et n'entretenaient pas, j'ai fait beaucoup de travaux, je l'ai payée en conséquence c'est vrai mais y'avait beaucoup de travaux à faire, on l'a fait comme on l'a voulue.

Singularisation et marquage de soi sur cet objet sont ainsi essentiels, d'autant plus sans doute que ces acquisitions sont des « secondes mains » qui n'ont pas permis d'apposer une griffe personnelle à la construction.

3.1.3 Quels sont les modes de vie de ces nouveaux venus ?

Concernant les déplacements de ces nouveaux résidents, on reste bien loin de la « mobilité facilitée » observée auprès d'autres habitants périurbains ou alors dans le cadre d'une proximité automobile de secteur (Longages, Le Lherm, Muret). La description des déplacements, surtout ceux domicile-travail, souligne davantage le caractère contraignant :

Mme N : en plus, ce n'est pas la rocade, je passe par derrière donc c'est des ralentisseurs, des ronds-points, des tracteurs, des travaux donc non c'est pénible mais bon c'est vrai que je n'ai pas eu trop le choix. Là je termine souvent à 20h30 donc je rentre ici 21h10 et je suis repartie ce matin il était 6h40, donc j'ai fait un bisou à ma fille dans son lit hier soir et je lui ai fait un bisou ce matin, donc non c'est... Je cherche à me rapprocher, je cherche autre chose.

Mme G : *pour mon mari, cela représente partir tôt pour ne pas être dans les embouteillages, quand il part, il se demande combien de temps il y passera aujourd'hui. Moi j'ai changé de travail en 2004. Je ne l'avais pas envisagé avant, mais je l'ai fait pour des considérations de temps.*

La différence entre Poucharramet et Lavernose-Lacasse en termes de desserte apparaît fortement dans les discours, même si elle est aussi en partie à relier à des demandes en transport inégales entre les ménages avec enfants et les retraités, les premiers apparaissant davantage insatisfaits que les seconds qui jugent l'offre suffisante :

Mme G (P couple avec enfant) : *c'est bien de dire « il faut habiter à la campagne » mais si les gens veulent aller au lycée à Toulouse pour des formations spécialisées (pour aller à Muret, il n'y a pas de problème), c'est la galère, il y a un bus le matin à 6h30 et le soir à 19h ! Ça pose un problème pour les études, ou alors il faut payer une voiture.*

Mr StE (LL retraité) : *je trouve que c'est pas mal, parce qu'il y a des bus qui passent régulièrement, la gare soit à Longages, soit au Fauga et au point de vue desserte cadencée c'est pas mal. Avec l'autoroute, ce n'est pas comme si c'était au fin fond du département, avec la voiture ça va vite.*

Malgré ces degrés de contrainte divers, les déplacements sont acceptés, voire même envisagés comme le prix à payer pour bénéficier de la campagne :

Mme G : *je ne peux pas aller à Toulouse faire les magasins, la semaine je suis quand même à temps partiel, le temps qui me reste n'est pas suffisant, et le week-end, mon mari a assez fait la route et subi les embouteillages pour avoir envie d'y retourner. Il faut s'adapter pour être heureux !*

De plus, si la mobilité contrainte apparaît comme difficile à vivre, elle n'en est pas moins intégrée dès qu'il s'agit de satisfaire des besoins personnels :

Mme Nuytens (LL) : *en même temps, comment dire, j'aime bien faire les magasins, j'aime bien prendre la voiture, je fais beaucoup de km. Ça me dérange pas, ça me dérange pas moi d'aller faire l'aller-retour à Portet ou à Roques, ce n'est pas ça. Nous on fait 30 000 km par an avec un véhicule et l'autre en fait 25 000, donc bon, moi ça ne me fait pas peur, on fait des aller-retours comme ça quoi, ça ne me dérange pas.*

Cette mobilité dans la vie quotidienne est encore mieux acceptée :

- par les ménages en retraite qui modifient leurs horaires et itinéraires pour faciliter leurs déplacements

Mr StE : *Je m'adapte, quand je vais à Toulouse, j'y vais pas à 7h30 ni 8h, j'y vais les gens sont déjà au travail ou pas encore rentrés*

- par les ménages ne travaillant pas sur le pôle toulousain et pour qui les déplacements restent espacés

Mme L : *à l'aller à l'heure où j'y vais c'est bon mais c'est le retour comme je traîne pas mal, c'est au moment des heures de pointe et ça c'est pénible, enfin c'est pénible... c'est supportable parce que je le fais qu'une fois mais pour les gens qui travaillent...*

À l'inverse, pour les ménages avec enfants, correspondant encore à l'archétype de la famille périurbaine, les déplacements scolaires ou extrascolaires sont soumis à des degrés de tension divers et les stratégies envisagées/envisageables ne sont pas toujours à la hauteur :

Mme N : *on fait du covoiturage parce qu'on s'arrange avec les parents tant qu'à faire parce qu'elles sont plusieurs à être au collège. Pour les activités, y'a des parents qui vont la conduire et d'autres qui la récupèrent. Elle est allée à Muret faire de la gym, on avait trouvé aussi du covoiturage mais l'année d'après, on n'a plus trouvé de covoiturage donc c'était plus possible parce que par rapport aux horaires...*

Votre fille se plaît là aussi ?

Elle sait que sa mère la conduit n'importe où, on va à Toulouse, se balader bon ben elle est contente, on va prendre la voiture et y aller, ce n'est pas le souci. Peut-être qu'elle me dira quand elle aura 16-17 ans je veux aller au cinéma et que je lui dirai : « bon, faut que je te conduise ? » mais d'ici là...

Mme G : *ma fille a eu plusieurs activités sportives : à Poucharramet même, elle y allait à pied, puis à Rieumes où je l'amenais en voiture 2 à 3 fois par semaine, j'étais le taxi, puis au Lherm où j'allais aussi l'emmener en voiture. Il nous est arrivé de refuser une activité parce que c'était trop loin à 30-40 minutes. [...] L'élément le plus négatif, c'est le transport pour les études, par rapport au système universitaire mais aussi si quelqu'un vient en vacances et qu'on veut l'amener visiter Toulouse, ce n'est pas pratique pour y aller. Mon fils l'a assez mal vécu, se lever très tôt pour avoir le bus de 6h30... Son départ n'a pas été dû à l'éloignement. Il n'avait pas envie de faire des études de toute façon, mais l'éloignement n'a peut-être pas facilité les choses.*

Dans tous les cas, il est possible d'identifier plusieurs tactiques dans l'optimisation du déplacement automobile en particulier quand il s'agit du ravitaillement alimentaire :

- soit se ravitailler pas trop loin, parce que cela coûte moins cher en temps et en coût de déplacement, mais au risque d'acheter des produits un peu plus chers

Mme N : *Les courses alimentaires c'est... ou bien parce qu'on est sur place, il me faut trois bricoles, je vais les prendre, sinon c'est vraiment proximité.*

- soit se ravitailler plus loin et moins souvent, mais au prix d'un coût de déplacement plus élevé, avec le bénéfice de trouver des produits moins chers

Mme L : *pour les courses, ça doit être une fois tous les 10 jours, donc c'est à Roques.*

- soit les faire pendant le temps de travail (pause déjeuner) ;

Mme N : *je le fais entre midi et deux sur mon lieu de travail c'est-à-dire j'ai une heure, je prends mon caddie et je cours dans les rayons.*

- soit diversifier les lieux d'approvisionnement en fonction des produits recherchés, mais en y allant plus souvent :

Mr StE : *il y a Ecomarché là à côté et puis au village on fait travailler les gens du village, la plupart du temps, sauf quand on a de grosses courses à faire, on va au centre Leclerc à Roques. On va souvent à Muret parce que on a des attaches quand même mais non on n'est pas fixés.*

Les déplacements non contraints (sorties, balades) semblent pour leur part réduits à la portion congrue, mais d'une situation librement consentie à la contrainte, il n'y a souvent qu'un pas :

Mr St-E : *ça nous arrive d'aller nous balader quand il y a des trucs à voir dans le secteur mais autrement, on reste là, on invite beaucoup, le week-end, on a du monde souvent, voilà, on reçoit.*

Mme L : *quand il vient, il fait souvent les travaux. On aimerait bien essayer de partir en vacances, bon c'est vrai qu'il y a la piscine qui nous retient, en fin de compte c'est une contrainte.*

Mme G : *c'est de plus en plus dur parce qu'il y a plus de frais dans une maison que l'on a achetée, parce qu'il faut l'entretenir, parce qu'on y consacre ses vacances...*

Le rapport à la mobilité semble ainsi très variable, selon les caractéristiques démographiques des ménages, selon le motif du déplacement, selon les lieux fréquentés. S'il semble difficile de parler de « mobilité apaisée », on remarque toutefois qu'il s'agit d'une donnée intégrée dans la gestion du quotidien.

3.2 Les familles interrogées lors de la précédente investigation : encore « captives » ?

Sur les 16 familles rencontrées il y a 7 ans, nous n'en avons retrouvé que 9 encore habitantes des zones étudiées et 8 ont accepté de nous recevoir à nouveau. 5 familles habitantes ces ensembles pavillonnaires lors de la première enquête mais non rencontrées à cette époque ont accepté là de nous voir.

3.2.1 Les trajectoires résidentielles et l'accession

Nous ne reviendrons pas ici sur le détail de leur trajectoire résidentielle. Rappelons seulement que six d'entre-elles étaient locataires d'un appartement HLM dans Toulouse (Le Mirail/Reynerie) ou à Muret, une famille locataire d'un appartement dans le parc privé dans une commune de l'agglomération toulousaine et une famille propriétaire d'une maison individuelle à Muret. Les cinq ménages non rencontrés à l'époque ont connu pour l'essentiel le même parcours résidentiel : location d'un appartement HLM à Toulouse (Bagatelle) ou Muret, d'un appartement dans le parc locatif privé à Toulouse, d'un appartement de fonction à Toulouse (la Faourette), d'une maison individuelle.

Les ressorts de ce départ vers une maison individuelle en accession à la « campagne » étaient multiples pour l'ensemble de ces anciens installés :

- de l'ordre de l'environnement social :

Mme V : *parce qu'il n'y a que des arabes, voilà, que des maghrébins, des fouille-merde euh des fouteurs de merde et qu'on recherchait un peu de tranquillité.*

Sinon les appartements étaient pas mal, si ce n'était pas l'entourage les appartements n'étaient pas mal. J'avais un T4 pour moi toute seule, un gamin et puis mon mari.

Mme M : *on n'était pas bien là bas, on était au quartier Bagatelle, ce n'est pas le top pour élever des gamins quoi, ça a contribué au fait de partir, et à partir autant partir dans un endroit qui plaît.*

- sous l'effet de l'absence d'une offre adéquate en termes morphologique et social :

Mme R : *au départ, on souhaitait pas particulièrement quitter Toulouse, on voulait un appartement plus grand et puis ils nous proposaient rien de suffisant où alors au Mirail ; Alors on s'est mis à chercher ailleurs d'abord des appartements en location, c'était hors de prix, puis on s'est tourné vers l'achat, là aussi impossible dans notre budget et puis un jour je suis tombé sur une annonce dans le Publi où il y a avait un terrain à vendre à St Julien, je ne savais même pas où c'était. Il n'était pas cher par rapport à ce qu'on avait vu. On est venu le voir et on s'est décidé... S'il n'était pas très cher c'est qu'il y avait ce poteau électrique et qu'EDF avait un droit d'intervention et de passage.*

- pour des raisons financières :

Mr V : L : *parce qu'ici à l'époque en 88 les terrains étaient pas très chers, parce que si y fallait construire à Cugnaux ou ailleurs bon ben, nous pour euh... l'argent, ce n'était pas faisable. Ça nous revenait trop cher.*

E : *disons que question du prêt on passait, que ailleurs on ne serait pas passé.*

Mr F : *la différence de prix du terrain en périphérie de Toulouse et à la campagne nous paraissait très importante et à ce moment là le prix du gasoil n'était pas à ce prix là donc ça nous permettait de ravitailler la voiture.*

Mr B : *on voulait regarder aussi les impôts parce qu'on ne voulait pas payer non plus trop d'impôts locaux et fonciers, c'était le moins cher ici.*

- si la recherche de la tranquillité voire de la campagne est également évoquée, elle n'est centrale que dans un seul discours, sous la forme d'un rejet de la ville :

Mr Duv : *pour quitter la ville. Le seul critère de sélection était de s'éloigner à 30 ou 40 km de Toulouse pour être sûr de ne pas être rattrapé.*

Ces raisons pouvant s'entrecroiser, il s'agissait alors dans la plupart des cas d'engendrer par cette accession, une rupture avec un substrat social et urbain symbolisé par le logement HLM, dont le coût de location est considéré comme élevé et qui est parfois la seule expérience résidentielle de la ville. Ce parcours résidentiel vient justifier le choix d'un habitat pavillonnaire dont les travaux de l'ISU autour de Nicole et Antoine Haumont, Henri Raymond et Marie-Geneviève Dezès avaient montré l'idéologie, la « francité » :

Mme M : *on y pense toujours, s'installer, la maison, les enfants, machin chouette oui. Comme tout le Monde je dirais.*

3.2.2 Tenir le bien acquis ou une accession toujours mobilisatrice

Concernant la localisation du logement, il faut rappeler qu'elle a largement échappé aux accédants le plus souvent guidés par des lotisseurs répondant à la fois à leur budget et à leur précipitation :

Mr F : *on avait eu affaire à un lotisseur donc, il connaissait plus ou moins la région et puis ça nous a plu quoi, on avait décidé de partir de là-bas et disons que, le plus vite possible, c'était une des priorités.*

Mme M : *on ne cherchait pas comme ça, ça s'est fait très vite, on l'a vu, on l'a pris. Par une agence, c'est elle qui nous a amené dans le secteur pour nous faire visiter cette maison, comme ça, c'est arrivé comme ça.*

Notons également qu'ils ont acquis des maisons souvent mal façonnées ou ont fait construire à minima et qu'ils sont encore dans les travaux. Ces écueils dans le processus structurent fortement leur discours vis-à-vis de cet objet dans le sens d'une résignation :

Mr et Mme V : *bah oui ici, le constructeur a fait faillite, ils nous ont laissé beaucoup de travaux sur le dos mais ce n'est pas question de ça mais moi je ne vais pas me remettre à faire des travaux tout ça,... je préfère acheter une maison qu'est déjà euh finie et puis au moins on est tranquille. Moi on a 50 ans je ne vais pas m'amuser encore à bosser comme un âne. Moi je travaille déjà sur les chantiers alors j'en ai... j'en ai ma claque.*

L : *bah oui, tous les trucs que j'ai fait c'est moi, carrelage c'est moi qui l'ai posé con et encore on a eu des problèmes parce que les fondations elles travaillent.*

E : *tout le carrelage il est cassé à cause des fondations.*

L : *ben ça a été mal fait alors vous savez... Avant de vendre ben je... Soit on restera par ici soit je ne sais pas. Moi je vous dis nous euh si les gens ils veulent comme ça, ils sont comme ça. Nous vous savez on s'en fout. C'est possible que vous allez voir les gens ici ils vont vous dire qu'on est des fous, bizarres. Moi je sais que ici c'est spécial, après ce n'est pas la peine.*

Mr B : L : *bon y'a le cabanon.*

E : *les trottoirs on a à faire, les terrasses.*

L : *oui après j'ai les trottoirs, j'ai oui c'est vrai que, j'ai la terrasse.*

E : *là on a acheté les volets pour les chambres, il faut qu'on les place.*

L : *il faut qu'on les place, j'ai acheté les dessus de fenêtre aussi, je les attends. Bon y'aurait la clôture à faire, bon le portail... Y'en a des trucs. De toute manière une maison, c'est jamais fini, y'a toujours quelque chose à faire, bon y'a les chambres à refaire. Alors bon voilà pff, y'a toujours à faire, la salle de bain, parce que bon.*

E : *on rêvait d'une baignoire.*

L : *on rêvait d'une baignoire, à Muret on avait une petite baignoire, on s'est dit bon vivement qu'on ait une grande baignoire et tout ça, maintenant qu'on a une baignoire, on voudrait une douche (rires de sa femme). On évolue quand même, c'est vrai que...*

E : *c'est vrai qu'on n'a pas fait la maison qu'on voulait.*

L : *qu'on voulait, mais bon ça... pff on a déjà un toit, c'est déjà pas mal.*

Seule la famille ayant entrepris de se construire sa maison rationalise son discours sur le mode de l'investissement symbolique et du plaisir :

Mme R : *on a amélioré la maison, même s'il y a encore du boulot. Mais on y prend du plaisir... cette maison chaque pierre a une goutte de sueur.*

On l'améliore petit à petit, là les chambres ne sont pas finies.

Il nous reste 15 ans à payer, on a pris un taux fixe donc ça va.

Pour la majorité, la contrainte financière marque à jamais la maison chèrement acquise :

Mr B : *on aurait préféré une maison un peu plus grande, moi j'aurais préféré une maison un peu plus grande, avoir un peu plus de chambres et tout ça mais bon vu que les salaires n'augmentent pas beaucoup, on a dit on va faire une petite maison d'abord et après on verra, voilà.*

Mr F : *mais j'ai presque tout fait ah oui, autrement, je vous dis, c'était inaccessible, pour moi c'était un château, quand j'ai fait construire, c'était un château, je m'endettais pour 20 ans, pour moi c'était le summum, un truc pratiquement inaccessible.*

Vous êtes satisfaits du résultat ?

L : *non, j'aurais su, j'aurais fait différemment, plus beau, plus, quelque chose de plus beau, de plus élaboré.*

Alors la satisfaction peut être trouvée à travers l'expérience pavillonnaire des enfants :

Mr F : *on n'avait pas du tout les mêmes moyens, je vois chez mon gendre, je me suis régalié, je me suis fait plaisir ; il m'a dit « mais papi, jamais vous n'y arriverez », je lui ai dit « on verra, tu verras le résultat ». Et je lui ai fait des génoises, deux rangées de génoises construites tuile par tuile, brique par brique, je me suis fait plaisir, je me disais « ce que je n'ai pas pu faire, je vous le fait ».*

Ces familles ayant « tenu bon » sont celles où les discours et des pratiques de rationalité économique sont les plus poussées. Elles revendiquent ne pas s'être laissé tenter (ou alors une seule fois) par les sirènes de la consommation et du crédit revolving comme leur anciens voisins ! Elles nous ont décrit un fonctionnement vis-à-vis de la consommation par étape, par épargne successive en lien avec un besoin, un projet arrêté – cas de Mr B, qui il y a 10 ans faisait la cuisine, après 10 ans d'installation et qui maintenant aménage la/« sa » salle-de-bain, ou encore Mme R qui a d'abord aménagé les chambres des enfants et envisage maintenant l'aménagement de la leur tandis que la cuisine reste encore à faire. Mr V enfin a fini par acquérir des pratiques identiques après avoir « abusé », selon lui, des crédits à la consommation : quitte à attendre plus longtemps, il achète désormais tout comptant. Chez certaines familles, subsistent ou sont réactivées des pratiques « populaires » de consommation du type « bas de laine ».

Toutefois se dessine une moindre « souffrance » quotidienne, leur situation semble s'être modifiée à la fois en interne (dans leur mode de vie) et en externe (changement dans l'environnement).

3.2.3 Les changements dans les modes de vie de ces anciens « captifs »

- *Ceux qui sont partis*

Ceux pour qui c'était intenable n'ont pas résisté⁴ et sont partis (accession + coût des déplacements + endettement = échec). Les informations recueillies sur ces anciens résidents qui ont déménagé sont minces, toutefois, il semble que trois causes majeures se dessinent, de l'ordre de la sphère professionnelle, de la sphère familiale et enfin de considérations financières.

Concernant l'aspect professionnel, on observe deux cas de figure différent : celui du licenciement et celui de la mutation

Mr Duv : *un des membres du couple avait perdu son emploi.*

Mr Gr : *il y a eu des reventes, 3 en tout, sans doute pour des raisons professionnelles, un travaillait chez Amora, un dans l'armée et un était chauffeur.*

⁴ Voir les recherches de Benjamin Motte et Marie-Hélène Massot de l'INRETS sur la Seine et Marne concernant les franges franciliennes.

Mr Fig : *deux ont déménagé car leur entreprise était délocalisée. On va rendre visite à un couple de temps en temps, ils ont aménagé dans les Pyrénées par suite du changement de localisation de l'entreprise où travaillait le mari.*

Les problèmes familiaux sont également divers : du divorce à la maladie.

Mme N : *ils ont divorcé tout simplement.*

Mr StE : *c'était suite à un divorce ici, séparation parce qu'ils n'étaient pas mariés mais ils se sont séparés.*

Mme G : *ils ont vendu pour acheter ou faire construire une maison de plain pied suite à un accident de leur fils : il s'est retrouvé handicapé, ils ne pouvaient donc plus rester dans une maison à étage.*

Enfin, il est difficile de saisir la portée de l'échec ou des difficultés financières qui apparaît souvent au détour d'une explication

Mme L : *je ne sais pas, il devait repartir à Tahiti et puis en fin de compte, je crois qu'il est toujours là, il a travaillé en Allemagne aussi. Donc je ne sais pas, ce sont peut-être des problèmes familiaux, c'était peut-être plus avantageux pour eux de vendre maintenant vu le prix qu'ils avaient dû acheter parce que la maison elle a 20 ans.*

Cette typologie n'est sans doute pas aussi stricte bien évidemment, les facteurs professionnels et financiers se croisant, notamment en cas de licenciement, de même que les facteurs familiaux et financiers : un seul salaire ne suffit plus à assumer l'ensemble des dépenses auparavant supportées à deux. Un seul des ménages s'y est essayé, à Lavernose Lacasse, au prix de sacrifices financiers palpables qui ne se traduisent pas par un surinvestissement de la résidence mais au contraire une absence quasi généralisée du domicile.

- *Ceux qui sont restés*

Pour la majorité de ceux qui ont « résisté », la situation s'est modifiée à la fois en interne (dans leurs modes de vie) et en externe (changement dans l'environnement).

Certes on trouve encore des profils décrivant une forte tension du point de vue de leurs potentiels de mobilités comme de leurs pratiques. On observe toujours un écart chez ces ménages dans le niveau de motorisation (absence de véhicule pour le conjoint ou de permis de conduire !) et une conscience de l'éloignement inhérent à une telle installation :

Mr B : L : *voilà en fait faire construire c'est un peu, en fait c'était pour payer moins cher en tout, après bon on regardait pas trop la voiture, tout ça quoi parce que bon c'est vrai on peut pas tout regarder, si on veut payer un terrain moins cher, payer des impôts moins chers, bon on est obligés quand même de s'éloigner un peu.*

On peut toutefois souligner une amélioration dans l'équipement automobile pour la plupart des familles. Beaucoup possèdent actuellement une voiture par membre ayant le permis de conduire, voire même anticipent l'obtention du permis de l'un des membres.

M Fig : *Nous avons 4 voitures, une chacun même si ma sœur n'a pas le permis, elle est en train de le passer.*

Malgré tout, la « dépendance automobile »⁵ reste fortement ressentie.

Mme Ming : *cela manque quand même de transports en commun, on est obligé de prendre la voiture pour aller à Toulouse, on ne fait pas partie de l'agglomération toulousaine : il n'y a pas de transport en commun, on est à l'écart.*

Mr F : *y'a une boulangerie, vous êtes obligés de prendre la voiture, on parle de la pollution mais vous êtes obligés d'aller chercher un paquet de nouilles à Rieumes ou au Lherm, c'est complètement aberrant, je ne sais pas.*

Quant aux pratiques, elles restent encore fortement circonscrites et hiérarchisées, à la fois dans le temps et dans le type d'espaces pratiqués :

Mr B : L : *oui les grosses courses on les faits à Muret en principe. Voilà, parce que ici c'est Ecomarché mais c'est cher et y'a pas tout. J'aurais préféré un Leader Price mais bon. Je trouve qu'ils auraient eu plus de monde quand même parce que bon y'a du monde mais ce n'est pas... C'est vrai que Leader Price quand même c'est meilleur marché. Surtout avec l'euro, ils nous disaient que ça n'allait pas changer, tu parles, ça a augmenté beaucoup, à tous les niveaux, y'a pas que les courses.*

Mr V : *on va à Aldi pour chercher de l'eau, des... bon des trucs qu'on a besoin, bon la viande je la prends pas à Aldi, on prend dans les grandes surfaces, dans des trucs où c'est qu'y a des grandes quantités parce qu'on est plusieurs, parce que s'il faut y aller tous les jours chez le boucher, ce n'est même pas la peine, là c'est les 100 euros en deux jours !*

Les déplacements domicile-travail dans certains cas demeurent fortement tendus :

Mme B : *moi j'y passe du temps, moi une heure le matin, une heure le soir, par rapport à d'autres ce n'est pas beaucoup mais bon c'est déjà pas mal. Je vais en voiture jusqu'au Fauga et après j'ai le bus gratuit jusqu'à Airbus et ça fait une heure le matin et le soir de transport, je fais la sieste dans le bus c'est toujours ça de gagné !*

Mme M : *j'ai toujours fait la route donc... non. Forcément c'est contraignant quand on met une heure, une heure et demie tous les matins, c'est sûr qu'on ne chante pas dans la voiture. Ce n'est pas un plaisir, c'est ça que je veux dire, mais bon je l'ai fait pendant des années.*

Mais là encore, cette situation apparaît moins dominante qu'auparavant et ce pour plusieurs raisons :

Pour la majorité, ce qui participe d'un changement de quotidienneté c'est la fin des remboursements, pour d'autres c'est l'insertion professionnelle de la conjointe et/ou le départ des enfants. Ces variations offrent en effet une plus grande souplesse budgétaire et une libération psychologique.

Mr F : *oui, oui, ça y est et heureusement, heureusement, parce que je suis à la retraite, j'aurais un loyer à payer plus une voiture, je ne pourrais pas vivre.*

Ensuite, l'amélioration de l'offre en services et de l'offre commerciale « compense » cette absence de mobilité, à Lavernose Lacasse au sein même du village, dans le bourg voisin de

⁵ O. Coutard, G. Dupuy & S. Fol, « La pauvreté périurbaine : dépendance au local ou dépendance automobile », *Espaces et Sociétés*, n°108-109, 2002, pp. 155-175.

Rieumes pour Poucharramet même si la question du coût des produits et l'absence de choix sont à nouveau soulignés.

Mr Duv : pour les courses, c'est à Rieumes, on y trouve tout, même de l'asiatique !

Mr V : après ici, c'est bien, y'a la pharmacie, y'a les toubibs, y'a l'Eco, le vétérinaire, y'a tout, on est quand même bien desservi par rapport à certains petits villages/Attendez vous allez chez le boucher, alors là con, c'est le coup de l'assommoir, il a de la bonne viande, mais c'est que c'est cher.

L'amélioration de la desserte et les aménagements en direction des modes doux (pistes cyclables, voies pour piétons) participent aussi à l'appréciation de cette vie « à la campagne » et d'une vision des déplacements plus « apaisée ».

Mr B : ben avec la rocade on y est vite. Y'a des bus, y'en a un à 6 h, un à 8 h je crois, le soir il passe à 17 h je crois, enfin y'en a le soir, de toute manière, ils sont obligés, y'a des gens qui ont pas le permis, y'a des gens qui veulent pas prendre la voiture.

Mr Mas : la voirie a été refaite : des trottoirs ont été faits alors qu'il n'y en avait jamais eu, ils ont fini il y a 4 mois, mais la mairie a fait ça bien, elle a attendu que les lotissements soient finis un peu partout avant de se lancer dans les travaux.

Mr Dub : il y a aussi le bus, un minibus qui passe pour Rieumes, c'est utile puisqu'il y en a un dans le lotissement qui n'a pas le permis et qui demande parfois qu'on l'emmène.

Mr Fig : On fait beaucoup de marche, il n'y a pas beaucoup de voiture donc c'est bien. Pour marcher, à côté il y a un chemin de randonnée qui va de Poucharramet à Poucharramet et qui fait deux heures.

Mme M : Les enfants font des allers-retours en vélo ou à pied [chez leurs copains] parce que ce n'est vraiment pas loin, c'est vrai que ça a un avantage.

Un ménage se distingue par l'entière recomposition de son territoire dans un espace local fortement centré sur les bourgs alentours (Cazères, Carbonne), ce que l'on retrouve de manière moins poussée chez les autres familles où le polycentrisme l'emporte au détriment de la polarisation autour d'un bassin unique. Cette attitude le place alors dans un sentiment de « ville au choix » à l'échelle du bassin de vie⁶ en quasi autonomie :

Mme R : il y a Carbonne à 8 kilomètres et il y a tout ce qu'il faut, sinon deux, trois fois par an à carrefour à Portet. En plus les commerçants sont sympas, et puis il y a un service après-vente, même pour les trucs genre électroménager. Toulouse ce n'est plus la peine et puis ça fait marcher les commerces locaux. Il y a que le médical et encore sur les urgences, mais Toulouse n'est pas loin.

D'après les maires plus que d'après les habitants qui l'évoquent assez peu, l'intercommunalité est un cadre bénéfique pour l'organisation des transports : la communauté de communes dans laquelle s'inscrit Poucharramet a ainsi mis en place une navette en direction de Rieumes, petit bourg structurant du secteur, les jours de marché tandis qu'à Lavernose-Lacasse, des réflexions sont en cours au sein de la communauté d'agglomération du Muretain en lien avec l'agglomération toulousaine pour faciliter les transports et la multimodalité :

⁶ P. Julien, « La France en 1916 bassins de vie », in *Economie et statistique* n°402, 2007, pp. 25-39

« On est en train de mettre en place la ligne D en cadencée toutes les 20 minutes et on va créer des parkings puisqu'on a acheté des terrains pour créer des parkings et faire des bus de rabattement sur les gares, qui desserviraient, bon peut-être d'autres aussi, mais les communes de l'agglomération, un rabattement là-dessus ; bon et puis nous on a la gare du Fauga à côté aussi, donc on a pas mal de gens qui vont là. »

Enfin, on voit émerger, essentiellement à Poucharramet, une forme de « solidarité automobile » privilégiant le co-voiturage et le dépannage, qui va parfois au-delà des simples limites du lotissement et qui, outre les questions de mobilité, touchent d'autres formes d'entraide en particulier pour pallier « l'abandon municipal » (prêt de matériels, soutien physique).

Mme M : *si on ne peut pas l'amener ou le récupérer ou quoi que ce soit, c'est vrai que ça (le covoiturage) aide bien.*

Mr Gri : *ça va très bien, pas un mot plus haut que l'autre, on se rend service.*

Seuls deux ménages, un à Poucharramet et un à Lavernose-Lacasse, semblent souffrir encore d'un manque de solidarité et de liens.

Mr F (P) : *ici, vous avez un pépin, vous êtes seuls, vous êtes seuls et qui sait si des pépins j'en ai eus, j'ai eu peut-être une vingtaine d'opérations de la colonne vertébrale, pendant ce temps ma femme était seule avec les gosses.*

Mme V (LL) : *si un jour moi par exemple qui n'ai pas de voiture, qui ne peux pas conduire, et ben si un jour je suis embêtée ou quoi pour aller à Lavernose que je ne veuille pas y aller à pied ou quoi, mis à part le voisin d'à côté, et ben je suis tranquille, y'en n'a pas un qui, s'il me croise sur la route, me prenne.*

Sur l'ensemble de ces aspects (logements, mobilité), les ménages apparaissent beaucoup moins enfermés que par le passé dans les « préoccupations », pour reprendre une notion de P.H. Chombart de Lauwe, grâce entre autre à la fin des prêts bancaires, à la recomposition des pratiques davantage en direction des bourgs qu'en direction de la périphérie de Toulouse et de ses centres commerciaux, et enfin à une amélioration du potentiel de mobilité.

3.3 Quelles sociabilités et quels liens sociaux face au changement ?

Si l'on a pu relever des similitudes dans les discours sur l'accession et les mobilités entre les installés déjà là il y a 7 ans et les installés plus récents, des différences réelles sont également apparues : sur le statut socio-démographique des ménages, sur la temporalité de l'appropriation du logement... Il semble qu'il n'en va pas de même des liens sociaux à différentes échelles (du local à l'agglomération), les discours se faisant écho indépendamment de la date d'installation.

Le projet d'accession en maison individuelle apparaît « choisi » mais sa localisation semble plus contrainte. L'installation devient alors plus mobilisatrice et dessine un mode d'habiter plus autocentré sur le domicile, tant au niveau des pratiques que des rapports sociaux. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la manière dont les ménages de ce groupe construisent leurs territoires d'appartenance et leurs modes d'identification.

Nombre des ménages de ce type se seraient volontiers installés plus près de la ville de Toulouse ou de l'agglomération, mais contraints par le budget qu'ils pouvaient allouer à leur logement, ils ont dû s'en éloigner pour satisfaire leur désir d'accession à la propriété d'une

maison individuelle. Quels impacts cela induit-il alors sur les pratiques sociales de ces habitants ?

3.3.1 Une commune plus ou moins investie

Si la localisation du logement dans une commune particulière relève le plus souvent du « hasard », elle s'inscrit néanmoins dans un rejet de la ville qui fait préférer aux ménages enquêtés la vie de « village » :

Mr StE : *on voulait un petit village parce que c'est plus convivial.*

Mme N : *on voulait habiter plus à la campagne qu'en ville, ça oui...*

Pourtant, le fossé déjà identifié entre ce recours à l'image de la convivialité villageoise et la pratique effective de la commune par ces nouveaux venus demeure, revêtant des formes variables selon les communes et les catégories socio-démographiques.

- Un recours inégal aux équipements, commerces et services

Sans revenir sur des idées déjà évoquées à propos des mobilités, il faut retenir que l'offre présente sur la commune est rarement la seule mobilisée par les ménages mais s'intègre plutôt dans un système de lieux aux fonctions souvent spécifiées.

Deux éléments de contexte semblent ici jouer :

- C'est l'importance de l'offre qui conditionne la fréquentation. Ainsi, Lavernose-Lacasse déjà mieux lotie en commerces, équipements et services continue à se développer en ce sens contrairement à Poucharramet et Saint-Julien sur Garonne

Mme L (LL) : *quand on vient par la grand route, ils sont en train de faire des commerces, y'a un nouveau complexe, la pharmacie a changé, elle est plus grande, et puis je ne sais pas quels autres commerces ils font.*

Mme N (LL) : *Ecomarché était bien venu quelque part c'est vrai, Ecomarché, le fait qu'il y ait un distributeur de billet dedans mais là va y'avoir un crédit agricole. Donc voilà...la pompe à essence qu'est venue après ça c'est pratique on n'a pas à courir.*

Mr F (P) : *y'a rien, y'a qu'une boulangerie. Y'a un épicier de Labastidette qui avait un local attenant à la mairie, il a demandé à ce que son local soit un peu plus grand, on lui a refusé, donc il est parti. Il n'y a aucune volonté, pas de vie artisanale...*

- L'âge des ménages joue également sur la fréquentation des commerces du village et même en amont sur le choix de la commune pour les ménages arrivés ici à la retraite où s'en approchant.

Mr M : *on a regardé l'offre en commerces et services, à notre âge c'est important.*

Circonscrits par ces deux éléments, plusieurs degrés de pratique de la commune se dessinent ; absence de fréquentation (argumentée essentiellement par la cherté des produits), dépannage occasionnel, utilisation au cas par cas (en fonction du temps disponible ou des produits recherchés), fréquentation assidue :

Mr V : *ah oui, on ne va pas à Lavernose pour faire les courses parce que là alors con...vous allez chez le boucher, alors là con, c'est le coup de l'assommoir.*

Mme B : *si on a vraiment besoin de quelque chose, on va à côté, à Eco.*

Mme L : *on va à l'Ecomarché oui, quand on veut vraiment de la bonne viande on va à la boucherie. Bon les boulangeries ici, ce n'est pas terrible.*

Mr St-E : *on utilise ceux de la commune. On fait vivre les commerces de la commune, on y va tous les jours.*

La polarisation par d'autres communes ressort de la plupart des discours, selon des stratégies évoquées précédemment (maximisation des trajets domicile-travail, recherche de produits moins chers) et une gradation qui va des communes de proximité aux centres commerciaux de la périphérie toulousaine en passant par les bourgs fournisseurs de services (Rieumes, Muret, Carbonne et Cazères).

Mme N (LL) : *bon maintenant il y a un Casino qui s'est ouvert aussi à Noé donc c'est bien pratique c'est ouvert jusqu'à 20 heures.*

Mme G : *je vais à Rieumes, Saint-Lys, Muret pour les communes proches et parfois à Portet et Roques pour Leclerc et Carrefour, ça dépend des périodes.*

Mme L : *quand je vais faire les courses, ça doit être une fois tous les 10 jours, je vais à Leclerc à Roques.*

Certains services sont désormais à chercher auprès de la communauté de communes qui reprend souvent les contours des bassins de vie dessinés inconsciemment par les déplacements des ménages. Le processus d'identification de cette structure par les habitants n'en est toutefois qu'à son début, et l'évocation de cette échelle supra-communale se résume souvent à un nom ou au sentiment d'en être à l'écart, à l'exception notable d'un ancien conseiller municipal du centre de la communauté.

Mr Mas : *je me sens plutôt rattaché à l'agglomération muretaine puisqu'on fait partie de la Communauté d'agglomération du Muretain.*

Mme N : *voilà on fait partie de la communauté des communes, voilà, mais à part ça, ça nous amène rien du tout parce que quand vous voulez aller faire de la musique à Muret, et ben là on fait plus partie de la communauté des communes, c'est-à-dire qu'on paie le triple du prix que ce que paie Muret donc...*

Mr St-E : *il n'y a rien d'autre, il y a quoi, quelques petits commerces et c'est tout, y'a pas de grosses entreprises ici, ça va qu'on fait partie de la communauté de communes du Muretain autrement ça serait pas facile pour un petit village comme ça.*

Face à l'ensemble de ces processus, les maires ont des positions différenciées et parfois en décalage avec le sentiment de leurs administrés. Un des maires est ainsi conscient de l'importance de l'équipement en commerces et services d'une commune dans la mesure où cela permet l'intégration des nouveaux habitants à la vie du village ainsi qu'une diversification du profil des arrivants, principalement à Lavernose-Lacasse :

Les gens qui arrivent s'impliquent dans la vie du village ?

Maire LL : *alors, il faut un moment, dans les commerces oui, la station essence, l'Ecomarché, les commerces, ça va. On avait déjà plusieurs demandes, des personnes qui se retrouvaient seules, soit veuves, soit des personnes extérieures à la commune qui vendaient leur maison*

pour venir au centre du village on a tout, toubib, dentiste, kiné, podologue, véto, pharmacie, là il arrive la banque, donc on a absolument tout.

Pourtant dans la même commune, des voix s'élèvent pour critiquer l'ouverture de commerces un peu trop disproportionnée au regard des besoins réels :

Mr St-E : il y a des commerces qui vont arriver, d'autres qui ferment malheureusement, mais d'autres qui arrivent c'est bon aussi pour la commune c'est clair. Mais je pense que certains commerces, il en faut pas plus parce qu'ils ne vont pas vivre ce n'est pas possible. Je vois les boulangeries, y'en a 3 plus un qui passe, pour 2400 habitants ça fait beaucoup.

Rejoignant ce type de discours, le maire de Poucharramet semble plus dubitatif face à un nécessaire développement du commerce dans un village situé dans l'aire d'influence de plusieurs bourgs :

Maire P : mais bon, la difficulté tient au fait que nous sommes à la fois à 5 km, on a 5 villes moyennes à 5 km chacune donc les commerces ils sont là quoi. Si peut-être un jour on pourra si on grossit on arrive tout doucement à 1000 habitants, pourquoi pas envisager un petit, une petite supérette quoi. Mais la difficulté qui réside dans le commerce, c'est que, c'est la viabilité quoi. Les gens, y'a tellement cette force de la distribution alimentaire...Les moyennes surfaces elles sont là quoi.

En termes de pratique de la commune en tant qu'échelle de proximité pour les commerces, services et équipements, plusieurs figures émergent donc, parmi lesquelles la plus prégnante est sans doute celle d'un recours ponctuel à l'offre de la commune. Cette dernière s'affirme-t-elle alors davantage comme un espace de pratiques sociales, notamment à travers la vie associative ?

- De la mise à l'écart à l'intégration, des évolutions en cours

Pour la majorité de ceux qui sont restés et qui exprimaient déjà un sentiment de stigmatisation à l'époque de notre premier passage, la situation ne semble guère avoir évolué : le sentiment de mise à distance est toujours fort, relayé par des propos presque dédaigneux des maires :

Maire LL : vous n'avez pas choisi le mieux de tous, c'est même le pire. Les autres, ils ont été faits dans un nouveau contexte, nouveau concept. Celui-là il a trente ans, il a été fait parce qu'il y a eu... enfin des propriétaires... Enfin moi je n'étais pas là, j'étais à Lavernose mais je n'étais pas à la mairie. Y'avait des déboires, il était criblé de dettes, donc c'est le crédit agricole qui a repris le terrain, donc y'a eu des arrangements, donc ça a été fait un peu n'importe comment. Ça n'a rien à voir avec les lotissements qu'on vient de faire.

Maire P : alors ce lotissement a fait l'objet il y a, plus de 20 ans d'une décision de la commune d'utiliser, d'utiliser un espace communal pour créer ce lotissement d'une dizaine de maisons voilà qui...(blanc) Ça a été une décision qui à l'époque voilà quoi...

Ce lotissement est bien intégré au reste du village ?

Maire P : oh bien intégré pfff, bien intégré plus ou moins, ça fait partie aussi de l'archi de l'époque qui se concevait au niveau de ce type d'habitat. Ça a évolué en termes de qualité aujourd'hui.

Cette stigmatisation passe d'abord par le nom attribué au lotissement, de deux manières : il s'agit soit de jouer sur le sens des mots dans le cas du lotissement des Graves à Lavernose-

Lacasse, soit de qualifier le lotissement par un terme morphologique inapproprié, en l'occurrence la cité.

Maire LL : *oui, il est resté longtemps, bon là il a changé un peu, mais il est resté longtemps le coin... « Ah, les Graves... ». Ah oui, alors que bon, il ne faut pas non plus exagérer, c'est pas la Reynerie, ça n'a rien à voir mais « Ah les Graves ... » on dit. Je l'ai entendu jeune, je l'ai entendu de la mairie et je l'entends même des fois encore. Quand y'a un souci, « Ah... les Graves... ».*

Mme N : *avant ça s'appelait lotissement les Graves, c'était réputé, je pense à l'époque où ça a été fait, ça devait être à cette époque là, c'était, euh le nom de lotissement portait bien son nom d'après ce qu'on nous dit (rires) voilà, c'est l'info du moment on vous l'a peut-être sorti déjà ? Non, ah ouais ben c'était lotissement des Graves et c'était vraiment ça quoi.*

Mr F : *on est appelé la cité, ah oui, c'est la cité, la cité, alors moi je me fâche, je dis non, non ! Vous allez au Mirail, vous appelez ça la cité, je veux bien. Mais là, non, je refuse catégoriquement, mais là vous verrez si vous voyez quelqu'un d'autre, c'est la cité.*

La double appellation du lotissement à Lavernose-Lacasse (Lotissement des Graves et Rue Edmond Lassalle) est-elle à relier à ce besoin de distanciation par rapport à un nom à l'utilisation péjorative ?

Au-delà de ces dénominations « dégradantes », le sentiment d'étrangeté par rapport au village et au reste de ses habitants reste fort.

Mr F : *on est encore des parachutés, on est encore des pièces rapportées quoi. On ne sera jamais Poucharramettois, jamais, on sera toujours les « étrangers ».*

Mme V : *on ne parle à personne, à Lavernose, à part certains commerçants on parle à personne.*

Mr Fig : *le quartier est très mal perçu par la commune, on est considéré comme faisant partie du lotissement et non du village, depuis le début il y a comme un dégoût, pourtant on essaie de bien s'intégrer.*

Le sentiment d'abandon physique du lotissement par la municipalité matérialise cette sensation de rejet, d'autant plus que le développement résidentiel réalisé depuis obéit à un tout autre modèle qui fait ressortir encore plus cruellement la différence de traitement entre ces morceaux de commune.



Vue d'un lotissement récent (photographie de gauche) de Lavernose Lacasse : trottoirs entretenus, arbres, réverbères, les différences sont nombreuses en regard du lotissement des Graves (photographie de droite)

Mr V : quand je vois ce lotissement comment il est con, on est vraiment pris pour de la merde, excusez-moi mais c'est la vérité. Ils font bien dans les autres lotissements et ici c'est vraiment le foutoir !

Mr B : avant on avait des difficultés avec les lumières, on n'avait pas de lumières parce que le disjoncteur, il sautait alors il fallait aller au disjoncteur. Avant on avait de l'eau partout quand il pleuvait trop, enfin c'est vraiment, on est vraiment un peu délaissé quoi, voilà ! Il faudrait qu'ils le fassent en entier, pas des rapiècements comme ils font.

Mr F : Il n'y a rien, rien ,rien. J'ai manifesté 2 ou 3 fois alors là on a vu les 2 cantonniers nettoyer les bordures mais bon on ne peut pas toujours se battre. C'est partout pareil, il faut menacer pour avoir quelque chose.

De ce discours sur l'abandon communal, on glisse chez ces ménages vers un retrait de la vie sociale, notamment associative, dans laquelle ils avaient essayé de s'impliquer. La mise à l'écart « volontaire » traduit la résignation face à l'espoir déçu d'une intégration réussie :

Mr F : bah le comité des fêtes s'en va un peu à vau l'eau. Des bénévoles y'en a plus, les critiques sont trop fréquentes, qu'on fasse bien ou qu'on fasse mal on est critiqué. À partir de là, bon il arrive un moment où y'en a ras le bol et on arrête, c'est ce qui s'est passé pour moi.

Cependant, si la fracture est toujours réelle entre « natifs » du village et « nouveaux », celle-ci tend à s'estomper sous l'effet d'un double mouvement : celui de la culture de l'indifférence, du sacro-saint « chacun chez soi » d'une part, du « travail du temps » d'autre part, favorisant l'apaisement et l'interconnaissance.

- En effet, on voit apparaître dans les discours des ménages une certaine mise à distance des autres, notamment des anciens, afin de garantir son intégrité morale. Les propos de Mme M de Poucharramet témoignent de cette stratégie : *Je ne sais pas parce que comme je n'écoute pas ce genre de trucs, c'est vrai que je n'en tiens pas comptes. Ils sont pas contents pour moi c'est pareil, celui qui veut pas me parler ben je lui parle pas, je parle à celui d'à côté, c'est vrai que je ne fais pas attention, pas attention à ça.*

- Le temps vient également apaiser ces tensions. La résignation est en quelque sorte inversée dans ce cas de figure puisque ce sont cette fois-ci les « anciens » qui doivent faire avec ces installations et s'en accommoder : Mr B (LL) : *ah non, au début non, on était un peu les envahisseurs, il était mal vu ce lotissement je sais pas pourquoi, y'avait des Arabes, ils disaient c'est le Mirail alors qu'il n'y avait qu'une maison avec des Algériens. Bon maintenant encore ça va mieux, ils ont su s'y faire à force. Ils étaient méfiants avant, ça a été dur, ce n'était pas un accueil très chaleureux, et puis bon maintenant, je vois à la mairie non plus ils ne sont pas chaleureux, ils ne sont pas très accueillants.*

Les relations sociales, qu'elles soient amicales ou associatives, restent alors très limitées chez ces ménages réinterrogés. La sensation d'être à part domine et le sentiment d'appartenance est souvent attribué à un ailleurs qui évoque soit une certaine nostalgie, soit un futur hypothétique, soit un lieu interchangeable :

Mr F : *rien ne me retient ici, je pense qu'on finira là-bas oui. Moi j'ai de la terre à mes souliers oui, ce n'est pas de la terre d'ici, c'est du sable de là-bas.*

Mr B : *moi je me sens muretaine parce que bon j'ai habité beaucoup à Muret quoi, j'ai fait toute mon adolescence à Muret, j'ai vécu quand même longtemps, Muret je connais quoi, ici on va me demander un nom de rue, je ne connais pas quoi, pas du tout, ici je suis paumé quoi, pourtant ça fait 17 ans qu'on est là.*

Mme M : *si demain je vais vivre ailleurs, bon ben je serais d'ailleurs quoi, je ne suis pas ancrée dans un endroit non, ce n'est pas parce que j'habite à Poucharramet que forcément Poucharramet c'est le mieux non.*

Contrairement aux ménages rencontrés auparavant, ceux arrivés récemment revendiquent une vie sociale locale plus importante et source de satisfaction :

Mme N (LL) : *ah oui oui tout à fait, disons qu'il y a pas mal d'associations donc déjà c'est sympa, mon mari a fait partie de la chorale du village, la petite du taekwondo, du dessin, du tennis, moi j'avais fait la gym une année donc non non c'est le côté...La petite continue à profiter donc c'est le côté sympa.*

Mr St-E : *c'est surtout dans le village oui, un peu à Muret, j'aide encore quelques associations à Muret mais je suis implanté ici maintenant donc je m'occupe ici. Les nouveaux ne sont pas confinés chez eux, ils essaient de s'intéresser, je l'ai vu au forum des associations, les gens sont venus voir quand même, ce qu'il y avait, ce qui pouvait les intéresser, oui c'est bien c'est un village qui bouge voilà, qui bouge du point de vue association je parle. C'est pas dortoir, ce n'est pas ça, c'est pour ça que je voudrais que ça reste un village quoi.*

Mme L : *c'est un tout petit village donc c'est déjà pas mal ce qu'ils font, dans un petit village on ne peut pas s'attendre à plein de festivités tout le temps mais bon y'a quand même une petite fête foraine, y'a quand même de petites fêtes.*

La fracture décrite par les ménages rencontrés lors de notre premier passage entre anciens du village et « parachutés » apparaît moins flagrante voire inexistante aux yeux des nouveaux résidents, bien qu'ils aient eu écho de la réputation du lotissement au sein du village.

Mr St-E : *ça se passe très bien, très bien, peut-être parce que personnellement j'ai eu la chance de connaître les gens d'ici avant mais les vieilles familles acceptent les gens.*

Mme L : *je trouve que les commerçants, bon y'a pas beaucoup de commerçants, mais je trouve que les commerçants sont sympathiques, accueillants, ouverts, on peut discuter avec eux. Je n'ai pas vu de différence entre les anciens et les nouveaux, au contraire ils sont très accueillants. J'en ai parlé à mon médecin, il me disait « ah vous êtes là, ah ben c'est le pire ». Et puis je ne sais plus avec qui mon mari en a parlé et on lui a dit ah oui c'est le pire. Donc bon qu'est ce qu'ils entendent par pire, pourquoi ?*

S'ils sont bien conscients du piètre entretien du lotissement dans son ensemble (voiries, trottoirs...), ils ne semblent ni en connaître ni en comprendre les causes :

Mr St-E : *c'est vrai que le lotissement il est un peu oublié, je reconnais qu'il faut faire des choses. Il n'est pas mis à l'index, je ne pense pas, je l'aurais su quand même, voilà je pense que ce n'est pas voulu mais c'est comme ça.*

Mme N : *ben disons que c'est que la mairie fait pas grand-chose pour améliorer le lotissement, non mais c'est vrai je veux dire on voit que le village évolue énormément mais sur les anciens lotissements... de toute façon vous avez vu, ce n'est pas... y'a pas de verdure, les arbres sont en train de mourir, ce n'est pas...*

Mme L : *et puis bon il n'est pas accueillant vous avez vu devant, on a mis du gravier et du sable parce que ben quand il pleut c'est marécageux. C'est, rien n'est fait. Alors je ne sais pas, un jour j'ai vu les géomètres je me suis dit peut-être qu'ils vont et puis bon. Si on voit les lotissements autour c'est quand même arrangé. Là les arbres bon ben les racines font sauter les trottoirs, c'est plein de petits cailloux gris, les trottoirs sont pas faits, nous on n'est pas goudronné devant chez nous. Même chez nos voisins, on n'a rien du tout nous, c'est que du sable et puis bon on ne va pas se mettre à goudronner. Ça ne se fait pas non plus du jour au lendemain, ça fait que trois ans, ça fait peut-être bien deux ans qu'on a vu les géomètres mais bon peut-être qu'après c'est long, y'a peut-être des études de faites et puis voilà peut-être que ça sera fait mais ils l'ont laissé se dégrader moi je trouve, il est triste, gris par rapport aux autres où y'a quand même de la couleur, ça fait plus clair ici, je le trouve gris.*

Incompréhension, considérations financières ou contraintes de temps sont ainsi mises en avant par ces ménages qui relativisent cette situation sans doute aussi du fait de leur arrivée dans l'ensemble récente et de l'espoir d'une amélioration prochaine.

C'est pourtant au sein de ces nouveaux foyers que des ambitions politiques émergent sous les traits d'un retraité habitué à ce type d'implication mais dont l'engagement dépasse le simple intérêt du lotissement :

Mr StE : *en plus politiquement j'ai des intentions ici sur Lavernose donc il faut que je connaisse les gens, voilà. Dans le coin, dans le secteur, beaucoup savent que je m'intéresse au village donc ils viennent me voir pour certaines choses, si on peut faire ça, ça ou ça. Mais je commence à les connaître oui les gens. C'est vrai que le lotissement il est un peu oublié, je reconnais qu'il faut faire des choses mais c'est pour tout le village, ce n'est pas parce que j'habite là que je veux faire quelque chose ici, c'est dans le village quoi, global.*

Cet investissement dans la politique locale crée ainsi une dynamique qui rejaillit sur l'ensemble du lotissement puisque cet homme devient un interlocuteur privilégié, pour les anciens comme pour les nouveaux, par lequel on fait remonter des revendications :

Mr et Mme B : *là-bas il y a un monsieur qui s'y connaît, parce qu'il fait de la politique, alors il a essayé un peu et il a dit que l'année prochaine ça se mettra en route..., on verra.*

Un tel engagement est absent à Poucharramet où une personne s'est par le passé portée candidate sur une liste opposée au maire mais n'a pas été élu. Cela rejoint le constat fait par les maires d'un intérêt et d'une implication limités de la part des nouveaux dans la commune :

Maire LL : *après s'impliquer directement, il faut plus de temps d'adaptation de connaissances, ils commencent à connaître un, découvrir, c'est un peu plus dur, c'est un peu plus dur. Ça se fait naturellement, mais c'est plus difficile c'est vrai, parce que ils n'ont pas cette culture là tout simplement.*

Entre les premiers ménages enquêtés et les nouveaux installés, des différences d'appréciation se font jour sur le thème du lien social existant à l'échelle de la commune : si pour les premiers, le sentiment d'être à part continue de dominer jusqu'à provoquer la résignation, les seconds, bien que conscients du retard de leur lotissement et de sa réputation, ne semblent pas ressentir cette mise à l'écart mais au contraire s'impliquent tant sur le plan associatif que politique à la vie sociale du village.

3.3.2 L'évolution de la commune : accueillir bien mais modérément

- « Pas trop, pas plus »

Si l'on observe ainsi, dans l'exposé des raisons de la localisation du logement, un décalage entre d'un côté le recours à l'image, voire à l'idéal, de la société villageoise et de sa supposée convivialité et de l'autre côté la pratique ou l'insertion réelles dans cette vie locale, les discours sur la forme urbaine sont beaucoup plus unanimes autour de l'importance accordée à la maison.

Des discours ressortent en effet la dimension temporelle et protectrice de la maison qui englobe à la fois le désir d'appropriation, d'identification, d'intimité, de protection, de permanence et d'enracinement.

Face à cette survalorisation de la maison, tout débordement de constructions vient potentiellement mettre à mal la tranquillité et l'autonomie acquises jusqu'alors : si le « village » en tant que lieu de sociabilité ne s'accomplit que partiellement dans les modes de vie des enquêtés, le « village » en tant que forme urbaine est fortement ancré dans les esprits. Il s'agit dès lors d'en conserver l'uniformité architecturale à une bonne échelle.

Mr StE : *ben je voudrais surtout freiner les constructions, en ce moment ça y va. Je souhaiterais dans le coin que ça reste un village quoi. À mon avis oui, à part les nouveaux arrivants peut-être dans les immeubles qui sont peut-être contents je ne sais pas mais les anciennes familles ou les maisons individuelles voient d'un mauvais œil l'arrivée d'immeubles, comme plus loin là. À mon humble avis, ce n'est pas le rôle d'une petite commune, le but d'une petite commune d'avoir des immeubles quoi. Pas trop, pas plus, les gens ici, ils sont comme moi, je veux dire, ils ne veulent pas des, ils ne veulent pas le Mirail, des immeubles du Mirail ici par exemple ça c'est clair.*

Toulouse je pense est bien géré, à mes yeux. Mais pour ici, je ne vois pas une arrivée massive de gens, je ne vois pas l'utilité, ni le but ni rien. Ici y'a 2400 habitants, je ne vois pas 10 000 habitants ici quoi ce n'est pas la peine. Sinon c'est plus un village quoi, ce n'est pas la peine, on n'a qu'à se raccrocher à Muret et puis voilà quoi. À mes yeux, je vois Lavernose comme ça, ça suffit, avec des terrains, des fermes, un village quoi, rester village le plus longtemps possible.

Mme M (P) : *si ça se développe en maison ça me dérange pas par contre c'est sûr que si j'ai un immeuble à deux étages, juste devant mon jardin, je m'en vais quoi. J'ai un jardin tranquille, je n'ai pas envie d'avoir des spectateurs aux fenêtres. Mais bon c'est la seule raison après les maisons qui se construisent ça ne me dérange pas plus que ça, y'a la haie donc je suis tranquille.*

Mr B (LL) : E : *ça a fleuri partout les maisons, les lotissements, il faudrait vraiment que ça s'arrête.*

L : *il faudrait que ça s'arrête parce que voilà.*

E : *ça va faire trop.*

L : *ça devient plus un petit village quoi, ça va devenir... Ça y était pas tout ça avant, c'était que des champs quoi.*

E : *voilà, y'en a là-bas, là-bas...*

L : *y'en a partout.*

E : *avant on voyait les champs maintenant y'a que là-bas qu'on voit un peu les champs.*

Il s'agit d'un (rare) thème sur lequel natifs et nouveaux des différentes générations s'accordent puisque on trouve dans les entretiens des échos de l'opinion villageoise qui s'oppose également au développement.

Mme L : *bon les gens qui... je connais une fille que ses parents sont nés ici, qui ont toujours vécu là, ils n'apprécient pas eux, ils n'aiment pas, parce que leur village n'a plus la même image, y'a trop de monde c'est défiguré pour eux avec tous ces nouveaux lotissements, les 3 nouveaux groupes de maisons (petit collectif), pour eux ça défigure leur village mais pour moi non. Ça l'agrandit un peu.*

Seul le ménage rencontré dans la commune de Saint-Julien sur Garonne est porteur d'un discours différent : l'esprit « village » en tant qu'il incarne une forme de contrôle social apparaît ici un peu pesant, qu'il s'agisse du regard qui s'introduit chez soi ou des discours tenus par les « commères ». Le développement est alors perçu comme un gage d'anonymat plus fort qu'on appelle de ses vœux.

Mme R : *c'est une aventure réussie pour nous, parce que c'est vrai qu'au début ça nous a fait peur. L'inconvénient c'est peut-être la proximité de la route et le bruit et surtout les gens qui regardent. C'est un peu les inconvénients des petits villages c'est pour ça qu'il me tarde que ça pousse !*

Derrière ce refus de l'urbanisation, ce sont la densité et les constructions en hauteur qui commencent à se développer à Lavernose Lacasse notamment qui sont essentiellement décriées.



L'un des trois petits collectifs récents construits sur la commune de Lavernose Lacasse

Mme M : *si ça se développe en maison ça me dérange pas par contre c'est sûr que si j'ai un immeuble à deux étages, juste devant mon jardin, je m'en vais quoi. J'ai un jardin tranquille, je n'ai pas envie d'avoir des spectateurs aux fenêtres.*

Mr StE : *les anciennes familles ou les maisons individuelles voient d'un mauvais œil l'arrivée d'immeubles, comme plus loin là. À mon humble avis, c'est pas le rôle d'une petite commune, le but d'une petite commune d'avoir des immeubles quoi.*

Cependant, d'autres arguments sont également mis en avant, au premier chef desquels celui de la saturation et du retard des équipements :

Mme R : *ça se construit, moi ça me gêne pas mais c'est vrai que le problème ça va être l'école. Comment ils vont faire ? Ça manque de structure.*

Mme N : *non c'est un peu tout et n'importe quoi, quand on voit tout ce qui se construit quand on sait à l'école comment ça se passe au niveau des classes... s'ils n'évoluent pas, ça ne va pas aller. Même pour tout ce qui est associatif, y'a pas de salle de sport alors c'était prévu en construction, comme la salle des fêtes a brûlé, ils ont fait la salle des fêtes en priorité, normalement ça va venir, bon avec les élections, je pense que ça va pas tarder à arriver mais bon c'est vrai que on veut faire construire, faire construire c'est bien mais bon derrière il faut pouvoir accueillir les enfants pour le sport, les choses comme ça quoi parce que là les salles c'est pas terrible mais c'est vrai qu'y a de plus en plus de demandes c'est normal.*

Mme Lew : *après ce qui manque au village c'est euh... genre une MJC pour les jeunes parce que y'a beaucoup de problèmes avec les jeunes qui sont dehors, sous les abri bus en train de faire un boucan du diable, j'veux dire ils ont pas d'endroit donc ils vont là où ils peuvent avant ils allaient au parc mais bon au parc maintenant ils ont mis des barrières de manière que les scooters ne rentrent plus au parc donc ce qui fait que le parc maintenant il leur est interdit, enfin il leur est pas interdit mais il faut y aller à pied et à cet âge là il faut le scooter quand même... y'a un mauvais groupe au village de jeunes. Mais bon comme on dit ces jeunes si ils n'ont rien pour... ben ils vont faire des conneries quoi. Y'a plus d'enfants donc ils ont fait une nouvelle cantine, ça leur a permis de faire des classes je crois. C'est sûr qu'il manque peut-être une halte garderie, il manque peut-être différentes choses mais bon. Y'avait un projet de halte garderie, je m'étais proposée et puis ils m'ont dit que le projet était annulé.*

Mr St-E : *non pas, on est en train de libérer beaucoup et donc ça va se construire de plus en plus et y'a de gros risques quoi. Comme dans certains villages aux alentours, je connais bien les maires et je leur dis « vous déconnez parce que vous construisez mais après le reste ça va pas suivre, à un moment il va y avoir un problème ». Je voudrais éviter ici qu'il y ait un problème après. Parce que on construit, on construit mais après il faut que tout suive, les écoles, les infrastructures, l'assainissement, les routes, les loisirs, il faut que tout suive et ça coûte cher.*

Certaines des évolutions liées au développement de la commune sont cependant appréciées, notamment lorsqu'elles apportent une amélioration au lotissement, même s'il ne s'agit là que de l'effet « indirect » d'un aménagement plus général :

Mme N : *et là ils ont agrandi les trottoirs, ils peuvent aller, parce qu'avant y'avait pas de trottoirs que la rue principale, ça vient d'être fait avec les nouveaux lotissements, ce qui fait que c'est pratique dans le sens où les enfants peuvent aller, même les mamans avec les poussettes ou autre, elles peuvent aller au village. On se sent plus proche du village par rapport à avant. Et le village se rapproche de nous vu que la pharmacie est venue se mettre. C'est ce que je disais à Chloé l'autre jour « t'as vu on est moins loin du village, le village s'approche de nous ».*

Mme Lew (LL) : *non et puis bon au niveau du village c'est quand même mignon, c'est accueillant, ils ont refait l'église, ils l'ont restauré, le petit parc pour les enfants c'est entretenu, ils ont refait une cantine, l'école est correcte. Non quand on arrive là c'est quand même accueillant dans le village.*

Ces « compensations » qu'ils tirent du développement de la commune et qui viennent en partie pallier le sentiment d'abandon municipal, ne suffisent pas à apaiser leurs craintes. Ils ont en effet le sentiment que leur cadre de vie leur échappe, qu'il devient ce qu'ils appellent « la banlieue » avec tout le sens aujourd'hui peu valorisant de cette dénomination. Alors qu'ils estiment vivre dans un cadre campagnard, ils craignent le changement :

Mr F : *oui ça me fait horriblement peur, parce que bon, l'évolution se fait pas vraiment comme elle devrait se faire, c'est trop rapide, c'est trop d'un seul coup. On arrive à faire partie disons de la sixième couronne de Toulouse, ça arrive, on va être bouffé d'ici quelques temps... Alors non, si ça arrive comme ça, ce n'est pas la peine, moi ça m'intéresse plus, si ça arrive comme ça, je vends, je vends carrément.*

Mr Duv : *notre installation est définitive, pour l'instant du moins, tant qu'on n'est pas rattrapés, car si besoin, on ira plus loin.*

- « La sélection, on va dire qu'elle s'est faite naturellement »

Le contexte toulousain de forte croissance démographique et d'attractivité économique crée une pression immobilière très forte qui influe sur l'évolution des prix de plus en plus loin de Toulouse (nombreux travaux de l'AUT). Cette régulation normale du marché entre l'offre et la demande est cependant souvent altérée et aggravée par un autre facteur de formation du prix : la réglementation foncière communale⁷. Si cette augmentation des prix résulte de l'effet indirect d'une politique qui trouve sa source dans des arguments plus « nobles », « avouables » (rythme permettant l'adéquation entre accueil et équipements, développement

⁷ V. Benard, « La réglementation foncière, cause de la crise du logement », *Etudes Foncières*, n°126, 2007

durable et limitation du mitage...), elle n'en satisfait pas moins les maires conscients de l'élévation du niveau social de leur commune.

Maire LL : *disons que le changement social aussi s'est fait par le développement économique de Toulouse, je veux dire Airbus, même Muret, la prison, on a beaucoup de gardiens de prison par exemple. On a eu une arrivée de 120-130 logements en maisons individuelles, avec des terrains quand même assez chers, donc ça a amené une certaine catégorie de population ça c'est sûr, on s'en est aperçu de suite. Après la construction, on a eu quand même un modèle de maison dans l'ensemble assez haut de gamme on va dire : 1500 m² chaque lot, espaces verts, béton balayé trottoirs, espaces de retournement, parkings, voirie en enrobé, enfin ça n'a strictement rien à voir, et puis ce n'est pas la même population quoi.*

Maire P : *ce qu'on peut dire aussi c'est qu'on assiste ces dernières années à une forte spéculation immobilière et un turnover on va dire de la population qui revendait, qui revend, mais ça c'est, je pense que c'est en partie dû à 2 éléments, le fait que les gens ont davantage, de par leur profession sont beaucoup plus mobiles, et quelques uns qui recherchaient peut-être au passage une certaine plus value, profiter de l'immobilier actuel. Oui la sélection, ouais on va dire qu'elle s'est faite naturellement. Oui en fait, non, enfin c'est relatif, parce que il faut savoir que le foncier est quand même pas d'un niveau aussi élevé qu'à Tournefeuille, le prix du m² ici était quand même encore abordable donc ça a permis à des gens, à des catégories moyennes quand même de pouvoir accéder à la propriété. Mais il faut le différencier de l'existant, de résidences qui ont une certaine, un certain bâti, qui a du cachet, là c'était cher. La construction, bon, je pense, mais bon, c'est quand même des gens qui ont 2 revenus. Ce qu'on peut dire aujourd'hui, la tendance qui nous, qui commence à se faire jour, c'est que, on a le sentiment que c'est de plus en plus difficile pour des catégories moyennes de pouvoir accéder à la propriété, d'où la nécessité de prévoir dans notre plan local d'urbanisme, c'est d'ailleurs inciter par la loi, de prévoir une mixité sociale, notamment avec des logements à loyer modéré.*

Ce renouvellement touche cependant inégalement les lotissements que nous avons étudiés : à Poucharramet, deux maisons seulement ont changé de propriétaires, « c'est assez stable » d'après le maire. À l'inverse, à Lavernose-Lacasse le turn-over a été beaucoup plus important.

Maire LL : *y'en a encore quelques uns mais comme y'a eu l'évolution de la vente, l'immobilier qui a flambé, les gens, comme je vous disais, qui ont construit à l'époque, bon à leur époque c'était toujours cher, mais quand ils ont vu le prix multiplié par 3 ils ont vendu tout simplement pour s'installer mieux soit pour s'installer ailleurs tout bêtement aussi, soit parce qu'il y a eu des changements familiaux ou alors le travail qui fait que vous vous déplacez quoi. En l'espace de 6 ans là, il s'est vendu une dizaine de maisons, donc ça a renouvelé beaucoup. Et les gens qui ont acheté ont modifié, ils ont donné un autre aspect aussi. De suite, ça a valorisé. Je me souviens, y'avait une maison, il entassait les carcasses des voitures, j'avais des plaintes des voisins, j'ai fait intervenir la gendarmerie, la DDE. Bon ils sont partis, y'a plus rien, ils ont tout refait, y'a une piscine et tout, bon ça change complètement.*

Ce renouvellement est perçu par les ménages. Ils le présentent dans l'ensemble comme une amélioration touchant à différents domaines : embellissement des maisons, progrès au niveau de l'entretien, implication plus grande, familles moins « à problème »... autant de thèmes qui participent d'un statut social, ce dernier n'étant pourtant jamais évoqué tel quel :

Mr B : *oui tout le monde a changé sauf eux en face, y'a eu de nouveaux propriétaires, les autres ont vendu, c'est mieux quand même.*

Mr St-E : *à une époque ici il paraît oui, y'a une dizaine d'années de ça, oui oui, il paraît qu'il y avait deux familles qui étaient très difficiles et les gens se sont liés quoi. Mon prédécesseur ici aussi il n'a pas fait l'unanimité dans le quartier parce que il faisait des réparations de voiture c'était un peu, un peu dégueulasse quoi. Ça a beaucoup bougé dans les années, jusque y'a 5 ans, ça a pas mal bougé effectivement les gens sont partis pour mutation ou autre. Y'a eu un brassage maintenant ça a l'air de se calmer. Ceux qui sont là, ils ne vont pas repartir de suite maintenant.*

Ces diverses évolutions, morphologiques, fonctionnelles, sociales, produisent donc des effets sur l'intégration physique et l'image du lotissement au sein de la commune mais aussi à l'échelle restreinte du quartier lui-même et des rapports de voisinage.

3.3.3 Les rapports de voisinage : entre tensions et « cordiale ignorance » (Charmes, 2005)

En effet, le temps porteur de renouvellement important des habitants du lotissement de Lavernose-Lacasse ou de stabilité à Poucharramet a bien joué en faveur d'un apaisement des rapports sociaux à deux échelles : celle de la commune même si des traces de fracture demeurent ; celle du quartier. Les tensions se sont effacées au fil du temps en lien avec le départ des habitants les plus « difficiles » :

Mr B : *non, maintenant c'est plus tranquille quand même, y'a moins de monde, on est plus tranquille, c'est plus les mêmes gens qu'il y avait au début.*

Mme L : *peut-être qu'il y a eu beaucoup d'histoires, j'en sais rien, en tout cas, je sais qu'entre voisins, y'en a qui portaient plainte, enfin moi j'ai jamais vu ça mais c'est ce qu'on nous a dit.*

Mme N : *non, ah ouais ben c'était lotissement des Graves et c'était vraiment ça quoi.... Bon c'est vrai malheureusement, après tout ça c'est des anciens donc c'est vrai qu'après, y'a des gens qui sont arrivés qui sont très très bien.*

Mr StE : *on ne peut pas dire des tensions, y'a peut-être quelques conflits de voisinage. Ce n'est pas trop, pas trop grave je pense.*

Le maire confirme cette pacification du quartier : Maire LL : *à un moment oui, mais comme ça a bougé aussi bien au niveau du boulot ou de la vente des maisons, y'en a certains qui... et puis ils grandissent aussi donc ça pose moins de problèmes. Ils sont plus grands, ils s'assagissent, mais à une période oui. C'était antérieur à mon mandat.*

Si le temps semble avoir un rôle régulateur sur les liens sociaux à l'échelle du quartier, le rapport au voisin semble toutefois conditionné d'abord par la distance qui sépare de lui. En effet, l'espace résidentiel « choisi » par les ménages doit offrir de la place, de l'intimité et permettre une meilleure gestion des distances sociales. Il y a là, à la fois un désir d'espace : « un grand terrain » et le refus d'un isolement social : il faut « ne pas être isolé », « sentir » des voisins « proches », mais dans la mesure cependant où ceux-ci tout en étant accessibles ne sont pas « trop proches ». Le chacun chez soi est en effet autant souhaité que craint s'il est poussé à l'extrême : c'est dans la capacité à trouver le juste milieu dans la mise à distance que réside le challenge. De telles exigences sont d'autant plus fortes qu'elles étaient difficiles à mettre en pratique dans le logement antérieur, notamment pour les anciens locataires d'HLM :

Mme G : *il y a des commodités dans le fait d'être proche du centre, certains hameaux plus isolés n'ont pas la même desserte du bus scolaire par exemple, l'école n'était pas loin quand la fille était au primaire, et de ne pas être une maison isolée. Si la maison avait été paumée, ça n'aurait pas été pareil.*

Mr B : *bon c'est vrai que nous on voulait une maison un peu plus isolée mais bon ça n'a pas été le cas ; c'est vrai qu'on aurait préféré un terrain avec des voisins peut-être mais un peu plus loin quand même, pas vraiment dans un lotissement.*

Mme N : *on restera peut-être en lotissement mais sur une plus grande surface de terrain par rapport au bruit, à différentes choses. La seconde maison où on a vécu était en lotissement mais beaucoup plus aéré, c'était des parcelles plus grandes, ça faisait 1500m² donc c'était pas du tout le même style de lotissement, là c'est vraiment le lotissement avec petites parcelles, ça n'avait rien à voir.*

Ce voisinage ne sera pas, lui non plus, appréhendé de la même manière selon les capacités à le maîtriser et à s'en extraire. C'est d'ailleurs dans la mise à distance de ce voisin « voleur de chez soi » (Haumont), qu'apparaît une différence entre ceux qui ont une maîtrise de leur voisinage et ceux qui le subissent, ceux qui arrivent à préserver leur autonomie et ceux qui se sentent envahis.

- L'espace du voisinage apparaît, pour les ménages rencontrés dans ces lotissements, comme davantage imposé et à ce titre, il constitue un point sensible de la vie résidentielle. Il va structurer une partie de la perception de l'environnement spatial proche, lequel va jouer un rôle très important dans l'imaginaire lié à la vie dans la maison individuelle :

Mr V : *soit je me trouve une maison mais indépendante, pas dans un lotissement, ah non pas dans un lotissement, le lotissement vous savez, c'est comme un HLM, l'HLM c'est pareil, les voisins, y'en a qui viennent et puis qui sont tous les jours chez vous.*

Mme N : *le lotissement, c'est le problème du voisinage quoi, toujours pareil, on ne choisit pas ses voisins.*

Mme V : *Habiter dans une maison individuelle, ce n'est pas un rêve, ça le serait si l'entourage était mieux.*

- Portée par la volonté de se mettre à distance de la ville et des autres dans un cadre agréable, l'installation en maison individuelle de ces familles comporte encore chez certains interviewés, un ensemble de codes visant à protéger la cellule familiale, à apporter un bien être individuel et canaliser le rapport aux autres : clôture, préservation des espaces au-delà des limites de leur terrain :

Mr B : *au début on a eu du mal mais maintenant ça va, on a clôturé et puis voilà. C'est mieux quand même, c'est-à-dire que maintenant, c'est clôturé alors, les gens ont plus tendance à rester chez eux.*

Mme N : *on a dit comme il faisait un lotissement et qu'au bout, il va rien y avoir parce que le terrain au bout du chemin est à cheval donc c'est un cul de sac, ce qui fait qu'on s'est dit on ne veut pas que ça devienne tout et n'importe quoi, c'est-à-dire que tout le monde vienne y déposer ses conneries. Donc on a dit, comme il est là, il va servir à rien, autant nous le*

vendre. Ça nous ferait 140 m² en plus, de 700 on arriverait à 900, ça nous permettrait si un jour on veut faire un garage ou autre...

Au-delà de ces codes matériels, c'est toute une gestion sociale de la distance à l'autre qui caractérise un « bon » rapport de voisinage. Cela passe par des relations très mesurées qui garantissent l'intégrité du chez soi et de la personne : « cordiale ignorance » ou indifférence sont préférées, en particulier lorsque des relations plus nourries ont été tentées et ont mal tourné. Cette « neutralité » est désirée par des habitants qui revendiquent quelque part le droit d'être aveugle, sourd et muet :

Mme G : chacun reste chez soi, mais tout le monde se connaît.

Mme Romera : les nouveaux voisins qui sont arrivés il n'y a aucun problème. On a des voisins qui restent chez soi.

Mr B : voilà, on dit bonjour à ceux qui veulent dire bonjour et puis voilà, chacun chez soi au moins, c'est le mieux. Après les autres, bon on les voit mais on n'a pas de liens. Disons que si y'a des disputes, moi je ne fais pas gaffe, je m'en fous maintenant, non mais je m'en fous je veux dire, tant que ça vient pas chez moi. On évite parce que bon avant, ça faisait trop de disputes tout ça, ils avaient fait un méchoui, tout ça, bon ils voulaient essayer de... mais bon après ça se passe mal quoi, y'a des disputes, les gens sont jaloux, voilà. C'est chacun chez soi, voilà c'est le mieux.

Mr V : un jour, il peut arriver un truc, moi je suis innocent, j'ai rien vu, ils ne veulent pas qu'on regarde chez eux alors moi je tourne les yeux c'est tout. Si les flics ils viennent : « Vous avez vu quelques chose ? » Ah ben je dis non. Ils veulent être indépendants, ben ils se démerdent !

Mme N (LL) : mais bon c'est vrai après on s'en occupe pas c'est tout quoi j'veux dire...

Dépannage et petits services ne sont toutefois pas exclus, dans la mesure où ils restent ponctuels, discrets, désintéressés, car le sentiment d'être « utilisé » n'est jamais loin :

Mr St-E : on n'est pas toujours les uns chez les autres mais quand ils ont besoin de quelque chose, ils viennent et quand j'ai besoin d'un service j'y vais !

Mr V : à part là où je vous dis on n'a jamais eu de problème, j'ai besoin de lui, il vient, il est à la retraite, il est super sympa, quand il a besoin de moi, j'y vais aussi, c'est sympa. Des fois qu'on part en vacances et ben tiens on lui file les clés et après on lui ramène quelque chose.

Mr B : nous on a de la chance, on a une nounou, la voisine, elle vient se le chercher parce qu'elle ne veut pas l'entendre aboyer, ça lui fait une nounou, c'est gentil et puis bon elle sait que c'est réciproque.

Mme V : moi j'avais une amie qui d'ailleurs vient de temps en temps, le problème c'est qu'elle vient que quand elle est malade, ça aussi, ça commence à me saouler.

Mme L : je l'ai fait étant plus jeune et je me suis fait avoir en beauté, mais bon mon mari étant militaire, je me suis dit si je me retrouve seule, si j'ai besoin, je serais bien contente donc j'ai rendu énormément de services et puis le jour où j'en ai eu vraiment besoin, j'ai trouvé personne.

Si elles restent marginales, surtout chez les ménages enquêtés auparavant qui ont souffert d'une trop grande proximité qui finit toujours par dégénérer, des relations plus poussées naissent parfois, par connaissances interposées, par le biais des enfants ou par le dynamisme de certains nouveaux résidents :

Mme N : mon amie, qui habite juste en face, c'était l'amie de ceux qui habitaient ici avant. Elle est venue frapper à ma porte en disant « bonjour, je suis l'amie de Dominique, elle m'a dit que vous arriviez » et puis donc on a fait connaissance.

Mr St-E : ce que je veux faire ici, c'est des apéros de quartier, je veux arriver à le faire, bon on l'a fait ici dans le tout petit quartier mais je voudrais l'étendre à d'autres.

Mme R : En plus le petit à côté a le même âge que la nôtre et donc on laisse le grillage ouvert pour qu'ils passent d'un jardin à l'autre. Pareil avec papy et mamy, ils nous apportent des légumes. Et puis les derniers là, ils ont fait construire une piscine et parfois ils proposent aux filles d'aller s'y baigner. Ça se passe vraiment super bien. Chacun chez soi, chacun ça vit tout en ayant des relations simples.

Pour ceux qui sont hors de ces circuits, cette culture de l'indifférence est difficile à vivre, notamment lorsque les liens sociaux sont tout aussi limités hors du lotissement. La mise à distance et le repli sur soi conditionnent alors une appréciation négative du quartier justifiée par un manque de vie, une monotonie accentuée par cette absence de communication avec les voisins :

Mr F : très peu, c'est métro-boulot-dodo quoi. À part mes plus proches voisins qui sont hyper gentils et très serviables mais autrement là bas au bout, je ne connais pas, chacun reste chez soi, c'est tout juste si on se dit bonjour, ah oui... Ici si vous avez un pépin, vous êtes seul, qui sait si des pépins j'en ai eu et pendant ce temps ma femme est restée seule avec les gosses...

Mme L : je ne sais pas, les gens ici sont renfermés, j'ai fait différents endroits, à chaque fois on a sympathisé, jamais on a eu de problèmes, alors que là, non, même les gens dans la rue vous ne les voyez pas discuter entre eux. Quand on se voit, on se fait signe, on se fait bonjour mais bon.

Mr V : Les gens, ils ne veulent pas se mêler c'est tout, ils ne veulent pas se mêler avec les autres personnes, ils sont égoïstes, ils pensent qu'à leur gueule, c'est tout, faut dire la vérité. Nous on leur dit bonjour et puis c'est tout, jamais ils vont dire « tiens on va se boire un petit apéro ou comme ça, jamais rien, bonjour, bonsoir et encore ils disent bonjour parce qu'ils sont obligés.

Les problèmes de voisinage, lorsqu'ils existent, provoquent des réactions différenciées qui traduisent des degrés de tolérance divers selon que ces problèmes touchent au respect de la personne, à la maladie ou à la culture.

- Lorsque l'indifférence tourne au manque de respect, certaines attitudes sont interprétées comme une attaque personnelle qui entame l'autonomie, le libre choix et qui exige alors réparation. Le traitement des clôtures prend une place centrale dans ce processus car les rapports de voisinage passent par une bonne gestion spatiale et sociale des espaces intermédiaires avec des ménages « qu'on n'a pas choisis » et avec lesquels il faudra avoir des rapports quotidiens plus ou moins intenses :

Mr V : Là ce n'est pas la peine. Là il ne faut pas vous laisser faire sinon ils vous dominent. Là, c'est pareil j'ai la haie, ils attendent qu'on parte pour tailler la haie, après la haie elle est mal taillée, moi j'ai dit non, vous attendez que j'suis là, la haie elle est pas à vous ; ils attendent que je parte pour la tailler, un coup j'ai dit, j'ai dit vous attendez, vous avez pas à toucher, si la haie elle vous dérange, on arrache tout on monte un mur. Voilà, la haie il la coupait mal, je m'en fous qu'il la coupe bien au contraire mais qu'il fasse ça proprement. Et les branches chez moi on attendez... Moi je lui ai dit, je leur ai dit, ça leur a pas plu mais c'est tout. Moi je sais que l'autre il me foutait la merde contre mon grillage, le grillage il pliait, y'en avait un paquet, un jour je lui ai tout pété. Un jour j'suis allé à la mairie je leur ai dit si y continue à me foutre la merde comme contre mon grillage je prends un bidon d'essence je fous le feu et là ça s'est calmé. Avec lui on se respectait, j'ai jamais laissé de saloperie contre son grillage, on s'est toujours respecté, ça a bien été mais alors là con il me dominait, chaque fois qu'on poussait et ramenait toutes les merdes qu'on avait poussées. Il attendait qu'on parte pour le remettre con. Un jour, ben y'avait des grandes barres comme ça, j'ai attrapées j'ai pétés. Et ça continuait il a remis encore, j'ai repoussé, il a continué et après j'ai été à la mairie, j'ai pété le... j'ai gueulé, j'ai dit la prochaine fois, je parlais des Mas, la prochaine fois, j'ai un bidon d'essence, j'ai crame ses trucs là-bas, j'en ai rien à faire. Avant y'avait pas la haie, on voyait toute la merde, toutes les grandes palettes qu'y'avait tout, on sortait on voyait ces gros trucs. Là il recommence bon ben y'a la haie je m'en fous, ça touche pas le grillage je m'en fous mais si ça touche le grillage je vais repousser et puis si ça continue j'irais voir la mairie, j'leur foutrais le pet, si ça continue ben y va y avoir droit.

À cette confrontation au voisin nécessaire pour préserver son territoire de liberté fait alors écho un discours d'affirmation de soi et d'indépendance du ménage :

Mr V (LL) : non même là ici, partout, ici s'ils vous ouvrent la porte encore ça va aller. Vous avez fait le tour du lotissement ? Vous avez vu les gens je vous dis y sont très spéciaux, très spéciaux, c'est pour ça que les gens moi ici y m'intéressent pas. Nous non plus peut-être que nous on les intéresse pas non plus. Moi, moi je n'ai pas besoin d'eux.

- Au contraire, des relations difficiles avec les voisins peuvent être relativisées lorsqu'elles sont attribuées à une origine involontaire, telle qu'une maladie :

Mme N : là, elle est schizophrène quoi un peu, elle a été opérée d'épilepsie donc elle est très, très spéciale, lui avait tendance à être alcoolique, la dame s'est fait tapée dessus, on entend des cris et tout ça donc bon y'a eu ce qu'il y a eu comme problème on le sait, j'veux dire c'est différent et puis bon on le sait on leur parle pas, enfin on leur parle pas, on les voit on fait signe de la tête point barre c'est tout, mais après ils sont pas plus bruyants, bon au début si parce que bon c'était vraiment mais bon là ils se sont calmés, donc moi ils se sont calmés c'est tout.

- Cette capacité de mise à distance d'un problème de voisinage disparaît dès lors que ce bruit est assimilé à un mode de vie en communauté, un trait culturel, qui vient déranger l'intimité du chez soi :

Mme N (LL) : ben juste derrière c'est ça aussi le problème, vous avez 3 familles turques On m'en a parlé oui.

Oui donc voilà on a dû vous parler du bruit, c'est aussi la raison... donc c'est 3 familles turques qui ont acheté, ils ont tous fait la piscine avec un passage qui va dans chaque maison, c'est-à-dire que quand ils sont dans leur piscine, ça hurle.

*Mon mari supporte plus ben c'est pour ça aussi lui qu'il veut partir parce que quand on a 3 familles comme ça qui respectent rien derrière.
Mais là (Turcs) c'est pénible quoi, c'est pénible.*

Mme L : les gens derrière, ils sont tous, ils sont trois maisons, trois familles, des Turcs, sympathiques mais bon ils vivent entre eux quoi, ils ont l'habitude de vivre entre eux.

On en arrive dans des cas extrêmes à un repli sur la vie familiale qui suffit au besoin de relations sociales, notamment lorsque le ménage a des enfants, mais pas uniquement. Dans ce dernier cas, cette situation revendiquée, assumée trouve assez vite ses limites quelques phrases plus loin :

Mme R : on a la Garonne derrière on va y faire des balades, on est à 2 heures de la mer, de l'Espagne, non que des avantages. C'est quand même autre chose que l'appartement, même si ça se passait bien, mais l'appartement était trop étroit et puis trop de vis-à-vis.

Et vous n'avez pas repris le travail ?

Non, ce n'est pas intéressant entre le coût de la garde des enfants, les allers-retours à Toulouse. Je n'ai pas cherché en fait. Ça va on s'en sort pour le moment, on compte, on fait attention, on ne sort... On se contente de peu mais on le vit bien pour le moment. Le vrai sacrifice c'est les vacances, même si mes beaux-parents ont une maison en Espagne mais on est bien ici, on est de plus en plus casanier. Ce qu'on fait pour les enfants, c'est qu'on part une journée à la mer l'été. On est bien ici ! C'est reposant, on reçoit. C'est un cocon et on y est bien dedans.

Mr B : du coup on se renferme sur nous-mêmes mais bon on est mieux comme ça... Parce que moi je suis très, comment dire, je suis très amis quand même plus que ma femme quoi, il me faut être entouré.

Mme : Moi je suis plus solitaire.

Mr : Solitaire voilà moi je ne suis pas comme ça.

Mme : Lui non, il a besoin d'une cour autour de lui, il aime bien discuter tout ça que moi non.

On pourra retenir de ces éléments que les tensions de voisinage se sont peu à peu estompées au profit d'une gestion plus pacifiée de cette relation notamment par le recours à l'indifférence, à l'ignorance qui fait écho à l'intimité revendiquée par les ménages, au « chez soi ». De ce fait, là où les autres ménages banalisent les contacts de voisinage et développent des conduites civiques, une partie de ménages installés dans ces zones d'habitat éloignées ont pour principe de distinguer ceux avec qui l'on va « parfois » rentrer en relation et ceux que l'on va « ignorer », ces choix pouvant être portés par une différence entre « anciens » et « nouveaux » mobilisant alors la réputation passée, ou sur des considérations plus « culturelles » quant il s'agit de côtoyer des familles turques en l'occurrence.

Cependant, cette situation est diversement acceptée par des ménages qui sont par ailleurs inégalement insérés dans d'autres réseaux sociaux : le repli sur le chez soi est ainsi valorisé par ceux qui ont des liens sociaux marqués ailleurs, qu'ils soient familiaux ou autres, dans le village ou ailleurs, tandis qu'il est regretté par ceux qui n'ont pas de vie sociale par ailleurs.

3.3.4 La ponctualité du recours à la ville centre

Plus éloignés, dans la majorité des cas, de la ville centre qu'ils ne l'auraient souvent souhaité, ces habitants n'en font pas moins partie intégrante de l'agglomération toulousaine, de son aire urbaine : quelle pratique ont-ils alors de la ville ?

Sur ce point, les discours se recourent tous : la place de la ville de Toulouse disparaît physiquement. Quand elle ne constitue pas le lieu de travail, elle ne subsiste que sur des segments de pratiques exceptionnelles à haute valeur ajoutée - autour du médical (hôpitaux), du juridique, du culturel (visites avec familles ou amis, concerts) voire du social (restaurants, sport, fêtes ou manifestations) :

Mme N : *onc c'est vraiment... le marché de Noël... Non on ne va pas forcément à Toulouse c'est... je pense qu'il y a tout ce qu'il faut à côté.*

Mme Lew : *c'est juste si on veut faire un tour et qu'on sait pas où aller, on n'y va même pas pour faire des courses, on y va pour se promener comme ça parce que c'est une ville qui est quand même jolie et puis bon on a plus de chance de trouver un restaurant.*

Mme R : *on n'y va plus ! On n'en a plus besoin.*

Même les pratiques commerciales ont disparu au profit de centralités secondaires d'agglomération facilement accessibles ou encore comme vecteur symbolique structurant les identités, encore que les gens ne se sentent pas toulousains, ne se situent pas par rapport à Toulouse :

Mme L : *Non, on n'a pas l'impression d'appartenir à Toulouse. D'ailleurs quand les gens demandent où on habite, on dit on habite à 25 km au sud de Toulouse, on ne dit pas Toulouse, je ne me sens pas toulousaine.*

Cette approche un peu « sectorielle » de la vie de ces ménages périurbains (logement et mobilité chez les anciens et chez les nouveaux, liens sociaux), pratique pour l'analyse, n'en segmente pas moins la réalité beaucoup plus qu'elle ne l'est. En effet, c'est un sentiment global qui habite ces résidents : ils ne jugent pas leur situation à l'aune de tel ou tel aspect mais évaluent leur mode de vie d'abord d'une manière générale, quitte à ensuite émettre des réserves relativement à un domaine plus particulier. Quel sentiment global se dégage alors de ces expériences ?

3.4 Quel bilan de l'aventure résidentielle ?

- Les avantages de la ville à la campagne, une « urbanité campagnarde »

La référence à la ville est omniprésente dans le discours des enquêtés, rares sont ceux qui considèrent que leur lieu de vie est rural, encore plus rares ceux qui se sentent eux-mêmes ruraux. L'empreinte de la ville est certes plus ou moins forte mais se fait sentir, en termes morphologique comme en termes de pratiques et d'identité :

Mme N : *Les deux à la fois. Les deux quand même parce que j'aime bien le monde aussi.*

Mr St E : *Rurbain, rurbain, voilà.*

Mme R : *on a la chance d'avoir des champs mais en même temps les gens sont urbains. Il faut aller très loin de Toulouse pour retrouver la campagne, la vrai. Moi déjà je me vois mal avoir des poules ! Je n'ai pas été habituée à la vie campagnarde, je suis une urbaine mais qui vit à la campagne. J'ai juste un petit potager.*

Mme M : *je suis une citadine qui vit à la campagne...*

Mme V : *ah non, non, je ne suis pas campagnarde moi, non, non campagne je n'aime pas ça moi, quelle horreur non, non, je n'aime pas la campagne.*

- Des aventures heureuses matinées de profondes déceptions

Certaines familles se disent profondément insatisfaites : les discours sont alors empreints d'amertume ou de ras le bol qui conduit à rejeter une région, notamment pour les ménages venus d'ailleurs, ou une forme urbaine, celle du lotissement, ou encore les deux à la fois :

Mr F : *je me plais pas ici, la mentalité n'est pas du tout la même, je ne me suis jamais fait à la mentalité toulousaine. C'est pour ça, rien ne me retient ici, je pense qu'on finira là-bas oui.*

Mme L : *si j'avais été Madame Irma et que j'avais su que mon mari partirait en Allemagne, je ne serais pas venue, je serais restée dans le Cher, dans notre maison. Si je savais qu'on devait partir, je ne sais pas si on aurait investi vraiment. J'ai toujours eu des facilités pour m'entendre avec tout le monde donc là bon...*

Mr V : *moi l'année prochaine on finit de payer la maison et puis je verrais, je mettrai la maison en vente et puis je chercherai autre chose.*

C'est un projet réel ?

L : *Ah oui, oui, je ne reste pas ici, déjà ce lotissement c'est, les gens y m'énervent quoi.*

Vous avez des idées de localisation ?

L : *oui, soit je repars chez moi là-bas, dans l'Eure et Loire à côté de la région parisienne, soit je me trouve une maison mais indépendante, pas dans un lotissement.*

E : *ah non non pas un lotissement.*

L : *le lotissement vous savez c'est comme un HLM, l'HLM c'est pareil, les voisins y'en qui viennent et puis qui sont tous les jours chez vous.*

D'une voix plus unanime, les ménages rencontrés se disent satisfaits de leur installation. Au-delà des désagréments ou des réels inconvénients de ce choix de localisation (trajets, proximité du voisin), propriété, maison individuelle et campagne sont les trois piliers d'une aventure réussie. Les bons côtés finissent par l'emporter sur les « à-côtés » minimisés :

Mme B : *ben c'est ce qu'on remarque c'est un peu dommage mais bon. De toute façon, on ne peut pas faire autrement.*

L : *des sacrifices d'un côté.*

E : *on est quand même tranquilles ici.*

L : *on est tranquilles, bon c'est vrai qu'on veut faire construire à Muret bon on l'aurait pas voulu de toute manière parce que moi je ne voulais pas faire construire à Muret et c'est vrai qu'on recherchait plus le calme que habiter sur la région toulousaine par exemple ça nous aurait pas plu. Travailler bon on ne peut pas faire autrement puisque le travail ici y'en n'a pas mais autrement après habiter, non on voulait toujours habiter la campagne.*

De minimisés, les inconvénients finissent parfois par être complètement gommés par la satisfaction d'une réussite complète et d'une plénitude totale.

Mme R : *c'est un rêve qui continue ! C'est le pied quoi ! Tout va bien ! Pourquoi on s'en sort bien avec un seul salaire c'est que je fais les comptes et je ne vis pas au-dessus de mes moyens.*

Mme M : *ne serait-ce qu'en été, le week-end, s'asseoir dehors sur la terrasse, ça vaut tout l'or du monde ça.*

Mme N (LL) : *c'est un tout, le fait d'être pas loin de Toulouse et d'avoir tous ces petits commerces de proximité, d'être au calme parce que là c'est calme quoi, on peut faire du vélo*

Pour une majorité de ménages, le déménagement n'est ainsi pas à l'ordre du jour :

Mr B (LL) : Vous envisagez éventuellement de changer ?

L : *de revendre ? Non pas du tout, non, non ! On a eu du mal déjà à y arriver, on a presque fini de payer la maison et je veux dire que maintenant non, et puis on n'a même pas fini encore.*

Mr St-E : *tant qu'à faire oui, le plus longtemps possible, je pense que je resterai ici. Tant que je peux, je suis bien là.*

Son éventualité, mis à part les cas de déception mentionnés plus haut, est le plus souvent renvoyé aux aléas de la vie tels que, pour les personnes célibataires, la rencontre d'un conjoint possédant aussi une maison, pour les ménages avec enfants, l'avenir professionnel de leur progéniture, pour les retraités, leur capacité à entretenir une maison individuelle venu un certain âge :

Mme M : *ça on ne peut pas dire, s'il le faut dans 20 ans je suis encore là ou dans une semaine je gagne au loto et je vais ailleurs. Faudrait que je gagne au loto, on va dire ça comme ça, il faudrait une bonne raison voilà, pour l'instant y'a pas de bonne raison.*

Mr Mas : *je ne sais pas si cette installation sera définitive, ça dépend des enfants, s'ils restent dans le coin ou pas car on n'a pas d'atomes crochus dans la région.*

Mr Cho : *on ne peut pas savoir, si je rencontre quelqu'un qui a déjà une maison...*

Mr St-E : Vous pensez rester ici pour toujours ?

L : *tant qu'à faire oui, tant qu'à faire ouais, le plus longtemps possible. Je pense que je resterai ici mais bon il se peut que je prenne plus tard, j'aurai plus la force d'entretenir donc peut-être que j'irai dans un appartement ou une petite maison sans terrain, je sais un petit 2 pièces – 3 pièces, voilà. Pour l'instant tant que je peux je suis bien là.*

Conclusion : Les figures rencontrées 10 ans après

Plusieurs postures se dégagent de ce retour sur le terrain, dans le sens d'une complexification synonyme de recomposition de la société de ces espaces périurbains lointains. La part du **vécu et des logiques individuelles** s'affirme⁸. Toutefois des correspondances se dessinent quand même et, comme lors de l'enquête précédente, les habitants les plus modestes cumulent les désavantages du vivre en périurbain.

Il y a tout d'abord *ceux qui sont partis* (voir travaux de MH Massot et B Motte, 2007), pour des raisons dont on a vu qu'elles s'imbriquaient et dont on a eu du mal à apprécier le poids respectif. La question qui demeure, à leur égard, est celle de leur trajectoire depuis : retour en logement collectif/social en ville, départ vers des espaces plus éloignés, immersion dans les interstices urbains (logement indigne, caravaning...). Nous ne pouvons pas donner de réponse.

Face à eux, *ceux qui sont restés* ont évolué selon des directions différentes, trois cas peuvent être retenus, traduisant le degré de mise en place de tactiques d'adaptation diverses :

- Celui des éternels repliés, isolés qui formulaient déjà le projet de partir mais qui sont toujours là, illustrant par là une certaine forme de captivité. Ces familles se disent toujours profondément insatisfaites et leurs discours sont alors empreints d'amertume ou d'un ras le bol qui conduit à rejeter une région, notamment pour les ménages venus d'ailleurs, ou une forme urbaine, celle du lotissement, ou encore les deux à la fois. Les attitudes de ce groupe, plus minoritaire que par le passé, sont le fait d'une opposition renforcée entre un « je » et « les autres » et qui renvoie à un ensemble de variables (origines sociales, statuts professionnels, trajectoires résidentielles...). Partager un même quartier n'abolit pas les inégalités des diverses catégories sociales qui l'occupent : à Lavernose-Lacasse, le fossé économique entre anciens et nouveaux semblent fort pour ces familles et il est traduit dans certains termes : « *ce sont des rich man !* ».

- Celui des « on fait avec » qui s'explique par deux évolutions : l'émergence d'un « nous » à l'échelle du lotissement et les évolutions socio-spatiales porteuses d'amélioration. Ce profil se rencontre aussi bien à Lavernose-Lacasse qu'à Poucharramet mais selon des modalités différentes. Dans le lotissement de Lavernose-Lacasse, l'entre-soi pavillonnaire amène les familles hier isolées à côtoyer de nouveaux ménages plus récemment installés, aux trajectoires considérées comme semblables, et auxquels il devient possible de s'identifier. Se dessinent alors des objectifs communs, des intérêts à défendre (en particulier l'amélioration physique du lotissement et donc, à long terme de son image) qui tendent à faire exister socialement ces familles qui se sentaient à l'écart. Dans le lotissement de Poucharramet, le « nous » se structure plutôt par l'effet du temps et la relative stabilité du peuplement. Il prend alors la forme d'une solidarité de proximité et de l'affirmation d'une spécificité par rapport au reste du village qui à leurs yeux les a « mis de côté » sauf qu'ils semblent en prendre leur parti.

⁸ J-L. Pan Ké Shon, « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », in *Économie et statistiques*, n° 386, 2005

- Celui de l'aventure heureuse appuyée notamment sur un fort réseau familial/amical qui s'est reconstitué progressivement. Cette figure, portée par une seule famille (celle de St Julien) dessine un maintien de l'enchantement par l'exercice d'un sacrifice accepté, voire revendiqué et valorisé.

Enfin, des *ménages sont arrivés*, porteurs eux aussi de diversité. Les individus ne sont pas tous sensibles aux mêmes attraits de leur lieu d'habitation : les attentes sont notamment différentes entre les jeunes et les personnes âgées. Encore à Lavernose Lacasse, les retraités se disent en effet sensibles et satisfaits de l'offre en commerce, équipements et associations quand les familles avec enfants font plutôt mention des manques de structure à l'égard des jeunes : MJC... Cette différence de génération semble pertinente pour comprendre les attentes et les satisfactions diverses selon les ménages, d'autant qu'elle paraît doublée d'un écart dans le capital financier.

Des attitudes et points communs existent néanmoins entre les anciens et les nouveaux installés dessinant trois figures que l'on reprend à l'analyse de Pan Ké Shon⁹ :

- *Les globalement satisfaits* de leur choix résidentiel (pavillon, lotissement, cadre) et des éléments qui l'accompagnent (mobilité, relations sociales) et desquels ils s'accommodent en développant des stratégies diverses.
- *Les repliés* qui regrettent l'isolement (spatial et social) dans lequel ils sont enfermés et le compensent par un repli sur la famille derrière laquelle on devine dépit et amertume.
- *Les non investis* détachés du quartier qui ne constitue qu'une étape mal assumée mais transitoire du parcours résidentiel.

Dans un contexte plus général, ce retour permet également d'interroger la durabilité des espaces périurbains, en particulier ceux confrontés à un moment donné à des situations de stigmatisation/précarisation/dévalorisation. D'une part, de tels espaces, dans le contexte toulousain en tout cas, ne semblent pas pérennisés – il y a d'un côté « expulsion » des ménages les plus fragiles et les plus instables et remplacement petit à petit de ces ménages par des familles de strates sociales plus aisées, surtout dans le cas d'une aggrégation de ces lotissements à l'agglomération. Un tel changement morphologique modifie la fonctionnalité de ces zones, leur accorde de la valeur et génère une revalorisation (processus déjà observé pour le lotissement La Prairie dans la commune de St Alban au nord de l'agglomération toulousaine¹⁰) accentuant alors la forte diversification de leur peuplement et dessinant des ségrégations toujours plus fines des communes périurbains bien au-delà parfois des seules approches statistiques et des typologies, parfois à l'échelle même de la parcelle. D'autre part, il semblerait qu'au fur et à mesure de sa diffusion, le processus de périurbanisation d'abord résidentiel, suscite un redéploiement de l'emploi dans ces secteurs (services à la personne, aux entreprises, logistique...) et donc un développement commercial qui finit par rendre moins dépendant de l'agglomération centrale les ménages y habitant. Se dessine un fractionnement des espaces en secteurs dominés par une ou plusieurs polarités – services, emplois, commerces, dans la logique des bassins de vie proposés par P. Julien (2008).

Dans un contexte de métropolisation qui se poursuit et compte tenue de la forte croissance démographique et d'une forte pression foncière et immobilière, les espaces de la périphérie toulousaine sont certes confrontés à une diffusion résidentielle toujours plus intense mais surtout plus complexe. Les ségrégations socio-spatiales sont de plus en plus fines en lien avec

⁹ Op. cit.

¹⁰ Jaillet M.C., Rougé L. et Thouzellier C., « Vivre en maison individuelle en lotissement », in Tapie G., *Maison individuelle, architecture, urbanité*, Paris, Edition de l'Aube, coll. Monde en cours, 2005, pp. 11-23.

des processus de valorisation/dévalorisation eux aussi plus rapides, parfois à l'échelle de la parcelle. C'est là peut-être un changement dans ces espaces, dans la lignée des espaces plus denses, ils acquièrent eux aussi une capacité d'atomisation des phénomènes sociaux-spatiaux, rendant leur observation et leur repérage plus difficile.

Annexes

Tableau récapitulatif de l'échantillon des ménages rencontrés en périurbain lointain (2007)

Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s))	Logement et statut précédent (commune – département)	Activité homme (commune) – Activité femme (commune)	Nb. de voiture(s) (nb. de permis de conduire)	Revenus en euros
Commune de Lavernose				
LL1 Mas (44-42-4)	Appartement – Location (Toulouse-31)	Chômage – Employée (Portet sur Garonne – 31)	3 (3)	3 700 avant le licenciement récent (dont épouse 1300)
LL2 Lew (47 – 47 – 0)	Maison – propriétaire (Saint-Germain du Puy – 18)	Employé (Allemagne) – Famille d'accueil	2 (2)	? (indication : mensualité de 934 euros ne fait pas un trou dans le budget car son mari à l'étranger gagne bien + retraite de militaire)
LL3 Nuy (40 – 40 – 1)	Maison – locataire (Moussoulens – 11)	Employé (Toulouse) – Employée (Colomiers)	2 (2)	?
LL4 Pri (55 – 55 – 0)	Appartement – Propriétaire (Caen – 14)	Retraité SNCF – Employée (Toulouse)	2 (2)	?
LL5 SE (57 – 58 – 0)	Maison – propriétaire (Muret – 31)	Retraite / invalidité – Employée (Toulouse)	2 (2)	?
LL6 Bel (49 – 51 – 0)	HLM – locataire (Muret – 31)	Employé (Villeneuve Tolosane) – Employée (St Martin du Touch)	2 (2)	?
LL7 Mar (74 – 71 – 0)	Maison – locataire (Villemur sur Tarn – 81)	Retraité – Retraîtée	1 (2)	2 640
LL8 Cho (43-x-0)	Appartement – locataire (Seysses – 31)	Ouvrier (Auterive)	1 (1)	1 400
LL9 Min (52 – 44 – 2)	HLM – locataire (Muret – 31)	Ouvrier (Toulouse) – Employée (Muret)	2 + camion société (3)	?
LL10 Vir (49-50-1)	HLM – locataire (Toulouse- 31)	Ouvrier (Portet sur Garonne) – Sans profession	1 (1)	Ne sait pas encore (nouveau travail)
Commune de Poucharramet				
P1 Fig (61 – 56 – 0)	HLM – locataire (Moulins – 03)	Retraité – Employée (Portet sur Garonne)	2 (2)	750 (retraite) + ?
P2 Goi (49 – 46 – 1)	Maison – locataire (secteur Blagnac Cornebarrieu – 31)	Employé (Saint-Orens) – Employée (Noé)	2 (2)	?
P3 Gri (62 – 58 – 1)	HLM – locataire (Muret – 31)	Retraité – Sans profession	2 (2)	?
P4 Fig (51 – 50 – 2)	Appartement – locataire (Ox – 31)	Employé (Toulouse) – Employée (Rieumes – Clermont le Fort- Labastide)	4 (3)	?
P5 Duv (46-41– 2)	Appartement - locataire (Toulouse – 31)	Professeur des Universités (Labège) – Employée (Rieumes)	2 (2)	?
P6 Dub (62 – x – 1)	Maison – propriétaire (Muret – 31)	Retraité	3 (2)	?
P7 Mar (41 – 41 – 2)	HLM – locataire (Toulouse – 31)	Gérant (Rieumes) – Responsable d'exploitation (Rieumes)	1 + bus de la société de son mari (2)	?
Commune de Saint-Julien sur Garonne				
L1 Rom (38 – 41 – 3)	HLM – locataire (Toulouse – 31)	Technicien (Toulouse) – Sans profession	2 (2)	1600 (salaire + aides)

Tableau effort financier des ménages rencontrés en périurbain lointain (2007)

Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s))	Année d'arrivée	Prix maison	Financement	Mensualités	Temps restant
<u>Commune de Lavernose</u>					
LL1 Mas (44-42-4)	1988	400 000 F	PC 20 ans	500 E	1 an
LL2 Lew (47 – 47 – 0)	2004	+ de 1 300 000 F	Prêt 20 ans	934 E	17 ans
LL3 Nuy (40 – 40 – 1)	2000	700 000 F	Prêt capé 20 ans	?	14 ans
LL4 Pri (55 – 55 – 0)	2001	1 200 000 F	Vente appart + prêt 8 ans	400 E	1 an
LL5 SE (57 – 58 – 0)	2006	900 000 F	Vente maison (265 000 E), prêt relais	/	/
LL6 Bel (49 – 51 – 0)					
LL7 Mar (74 – 71 – 0)	1992	600 000 F	Prêt 15 ans	590-500 E	/
LL8 Cho (43-x-0)	1988	450 000 F	Prêt 20 ans	660 E	1 an
LL9 Min (52 – 44 – 2)	1995	510 000 F	Prêt 20 ans	520 E	8 ans
LL10 Vir (49-50-1)	1988		PAP 20 ans		1 an
<u>Poucharramet</u>					
P1 Fiq(61 – 56 – 0)	1978	200 000 F	Prêt 20 ans	?	/
P2 Goi (49 – 46 – 1)	2003	?	Prêt 20 ans	?	16 ans
P3 Gri (62 – 58 – 1)	1981	235 000 F	PC 15 ans terrain, 20 ans maison	2300 F	/
P4 Fig (51 – 50 – 2)	1977	?	Prêt 20 ans	?	/
P5 Duv (46-41– 2)	1990	450-500 000 F	Prêt 15 ans réduit à 12	3500F	/
P6 Dub (62 – x – 1)	1992-4	350 000F	Vente maison	/	/
P7 Mar (41 – 41 – 2)	1994	500 000 F	1% patronal (10 ans), PEL (15 ans), prêt (20 ans)	563 E	7 ans
<u>Commune de Saint-Julien sur Garonne</u>					
Ll Rom (38 – 41 – 3)	1997	550000 F	Prêt 0% + Prêt 25 ans		15 ans

Synthèse biographique des entretiens réalisés en périurbain lointain

Poucharramet

Mme M

Mme M a 41 ans et vit avec son mari du même âge et leurs deux enfants, de 15 et 9 ans. Originaire de la région toulousaine, elle a habité Rouen et Paris avant de revenir à Toulouse en collectif HLM à Bagatelle avant d'accéder à la propriété en 1994 à Poucharramet sur un coup de cœur en conjuguant trois types de prêt : 1 % patronal, PEL et prêt normal successivement sur 10, 15 et 20 ans. Son mari est gérant d'une société à Rieumes et dispose à ce titre d'une voiture de service. Elle suivait une formation à l'époque de notre passage pour débiter un CDI en septembre 2007 dans la commune voisine de Rieumes, après avoir travaillé pendant des années à Toulouse. Le fils est encore à l'école primaire du village, ses parents l'accompagnent donc à pied ou en voiture, leur fille se rend en bus au lycée de Muret. La gestion des transports ne semble pas poser de problème à ce ménage qui ne voit pas trop d'inconvénients à véhiculer leurs enfants pour leurs activités extra-scolaires. Regrettant un peu le manque de dynamisme de la commune, elle en apprécie toutefois la tranquillité.

Mr D (ex Mr et Mme Hi, P4)

M D a 62 ans et vit avec son fils de 32 ans auquel il a aménagé un studio pour qu'il ait un peu d'indépendance et qui va certainement déménager pour se rapprocher du travail. Second propriétaire de cette maison, il a d'abord vécu avec sa femme en collectif HLM à Muret avant de faire construire une première maison à Muret avant de déménager pour Poucharramet lorsque leur 3^e enfant est arrivé. Ils souhaitaient ainsi se rapprocher de la nature, du moins au début car ensuite sa femme ne l'a plus supporté et est partie. Le père et le fils, moniteur d'auto école à Pins-Justarets, possède trois voitures. Travaillant pour sa part auparavant à Portet-Sur-Garonne, il est aujourd'hui à la retraite. La desserte de la commune lui paraît satisfaisante et il se déplace facilement pour ses loisirs comme pour les commerces. Un peu sauvage, il aime la tranquillité du village et des alentours pour ses activités comme la pêche.

M Duv

M Duv a 46 ans et vit avec sa femme de 41 ans et ses deux filles de 11 et 15 ans. Propriétaire depuis 1990 à la suite du déménagement des précédents propriétaires, ils avaient auparavant vécu, sa femme et lui, 4 ans dans un appartement de fonction à la Faourette. Le prêt de 15 ans au départ a été réduit à 12 et les mensualités étaient fixes. Il est professeur des Universités à Labège tandis que sa femme est secrétaire à Rieumes. Leurs filles se rendent l'une au collège, l'autre au lycée, en bus. C'est en voiture que les parents les amènent pratiquer leurs activités extra-scolaires. La mobilité adaptée tant dans l'espace (on trouve l'essentiel à proximité) et dans le temps (adaptation de ses horaires) n'est pas problématique et il apprécie complètement ce choix de vie. Il envisage même de s'éloigner encore si le village venait à trop se développer.

M Fig (ex Mr et Mme Gh, P3)

M Fig(nette) a 25 ans et vit chez ses parents de 50 et 51 ans avec sa sœur de 20 ans. Ils ont vécu dans deux logements avant celui-ci, le dernier, un appartement en locatif privé, se situant à Ox. La maison a été agrandie quand il avait 6 ans puisque la maison avait été prévue avec deux chambres, pour les parents et l'aînée aujourd'hui partie vivre à Noé. Le ménage possède

4 voitures, dont une par anticipation puisque la cadette n'a pas encore le permis. Le père est chauffeur de Travaux publics à Toulouse, la mère aide-ménagère dans les communes alentour, la sœur en apprentissage dans un supermarché auquel elle se rend pour l'instant en scooter et lui est intérimaire, ce qui lui occasionne beaucoup de trajets qui le fatiguent. Concernant la mobilité, le manque de bus est signalé mais ce qu'il supporte le moins, c'est la mentalité des gens de Poucharramet qui perçoivent le quartier « *avec dégoût* ». Quelques relations de voisinage ont toutefois pu être tissées et le calme du village est apprécié.

Mme G

Mme G a 46 ans et vit avec son mari et 49 ans et leur fille de 12 ans tandis que leur fils de 21 ans est parti quelque temps en Haute-Savoie et ne rend visite qu'épisodiquement à sa famille. Ils étaient précédemment locataires d'une maison dans le secteur ouest de la périphérie toulousaine après avoir connu 5 autres logements. La mise en vente de la maison par la propriétaire, en 2003, a été l'occasion de se rapprocher du travail du mari en s'installant à Poucharramet, rapprochement qui a été de courte durée puisqu'il occupe désormais un emploi à Toulouse. Un prêt sur 20 ans a été souscrit sans avoir droit à aucune aide. Son mari travaillant à Toulouse et elle à Noé, ils sont bien obligés d'avoir deux voitures : la mobilité est vécue comme une contrainte qui constitue une « *galère* » pour les études et a entre autre poussé Mme G à changer d'emploi, se rapprochant « *pour des considérations de temps* ». Cependant, même si la situation est parfois difficile, ils sont contents de leur investissement, considérant qu'ils l'ont fait au bon moment vu la flambée qu'ont encore connu les prix après.

M et Mme Gr (ex, Mr et Mme Fg, P2)

M et Mme Gr ont respectivement 62 et 58 ans et vivent avec leur fils de 36 ans dans cette maison acquise en 1981. Après avoir vécu dans différents appartements, soit gratuitement dans un logement de fonction soit en tant que locataires HLM, ils ont fait construire grâce à un PC sur 15 ans pour le terrain et 20 pour la maison. Ils ne regrettent pas cette installation qui est définitive bien que ça ait été difficile par moment et qu'ils aient dû faire avec leurs moyens. Les améliorations ont été apportées petit à petit. Ils disposent de 2 voitures dont l'une appartient au fils qui travaille à Cugnaux. Lui étant à la retraite et elle ne travaillant pas, la mobilité ne leur pose pas de problème. Tout leur convient, en particulier la tranquillité. La preuve, si ça ne leur convenait pas, ils seraient partis.

Mme F (ex Mr et Mme Ij, P5)

Mme F a 56 ans et vit avec son mari de 61 ans qui fait des allers-retours entre Poucharramet et Bourg en Bresse où il rénove des appartements pour les louer. Ils ont fait construire la maison en 1978 en faisant un prêt (PAP) sur 20 ans. Après un échec de création d'entreprise, ils ont failli revendre pour repartir dans leur région d'origine, mais leur fils était attaché à la région, ils ont donc laissé la maison à leurs deux enfants et sont partis en Saône et Loire avant de revenir il y a 7 ans. Ces projets ont représenté beaucoup de sacrifices et le soulagement se mêle à la fierté dans l'évocation de cette trajectoire. Le couple dispose donc toujours de deux voitures puisque Mme F travaille encore comme caissière à Carrefour (Portet sur Garonne) mais le coût à assumer est lourd et le retour du mari est attendu pour revendre l'une des deux voitures. Ils notent une forte dégradation de la circulation par rapport à l'époque de leur installation. Le futur n'est pas décidé, Mme F veut rester à Poucharramet puisque sa fille y a fondé une famille, M F est plus enclin à se partager entre Poucharramet et la Saône et Loire voire à partir définitivement.

Lavernose-Lacasse

Mr P

M P vit avec son épouse, ils sont âgés tous deux d'environ 55 ans. Deuxième propriétaire de la maison, ils sont arrivés en 2001 après avoir revendu l'appartement duquel ils étaient propriétaires à Caen sous l'effet d'une opportunité professionnelle et d'un « *ras le bol de la grisaille normande* ». Pour compléter l'apport de la revente du précédent logement, un prêt sur 8 ans a été souscrit. Le ménage possède deux voitures mais ils ont toujours privilégié l'intermodalité pour aller travailler : il est désormais à la retraite de la SNCF mais sa femme continue d'aller travailler à Toulouse en tant que manipulatrice radio en prenant le train à Muret. La commune est dynamique et l'arrivée de nouveaux commerces et services est appréciée par ce ménage qui s'implique dans les associations du village.

Mr C (ex Mr et Mme Cd, LL9)

M C a 43 ans et vit seul depuis un divorce. Sa fille de 19 ans vient lui rendre visite de temps en temps. Le prêt pour financer la maison a été fait sur 20 ans, mais les mensualités sont lourdes à assumer pour une personne seule (47% des revenus). Il travaille à Auterive où il est chauffeur. Il est très mobile du fait de sa solitude, il sort beaucoup voir des amis et ne s'investit nullement dans le village ou la commune à laquelle il reconnaît des avantages, tels que l'amélioration des équipements et services, et des inconvénients, à l'image du fort développement résidentiel.

Mr M

M M a 74 ans et vit avec son épouse de 71 ans. Auparavant locataires à Villemur sur Tarn, ils ont fait construire en 1992 pour rester proches de leurs filles grâce à un prêt sur 15 ans qu'ils ont maintes fois renégocié. Tous deux à la retraite, ils ne possèdent qu'une voiture mais privilégient le train et le bus quand ils le peuvent car il ne conduit plus beaucoup pour cause de problèmes de vue. Ils apprécient complètement leur choix de par la tranquillité et la richesse de la vie de la commune qui propose nombre de services, équipements et activités. Ils fréquentent toutefois beaucoup Muret, au point de se sentir Muretais.

Mme Mi

Mme Mi a 44 ans et vit avec son mari de 52 ans et leurs enfants de 21 et 15 ans, l'aîné ne rentrant que les week-ends. Premier propriétaire de la maison, ils ont fait construire en 1995 en souscrivant un prêt sur 20 ans après avoir été locataires d'un appartement HLM à Muret, devenu trop petit à la naissance du deuxième enfant. Mme Mi, employée de crèche à Muret, et sa fille, étudiante, ont chacune une voiture tandis que M Mi utilise le camion de la société de travaux publics où il travaille. L'accessibilité est jugée satisfaisante en voiture, moins en ce qui concerne les transports collectifs, surtout aux yeux des enfants. Ils sont globalement très satisfaits de leur installation, même si la commune tend à s'urbaniser, ce qui apporte avantages et inconvénients.

Mr Mas

M Mas a 44 ans et vit avec sa femme de 42 ans et leurs 4 enfants de 21, 18, 17 et 5 ans. Après avoir loué un appartement en locatif privé à Toulouse devenu trop petit à la naissance du deuxième enfant, ils ont fait construire cette maison en 1988 grâce à un prêt conventionné sur 20 ans. Le logement a évolué au rythme de l'agrandissement de la famille et la mensualité est

vécue comme dérisoire pour un T5. Le ménage possède 3 voitures mais recourt également au vélo ou au train pour certains déplacements. M Mas est depuis peu au chômage suite à un licenciement économique d'une société dans laquelle il était cadre, sa femme travaille au service environnement de la communauté d'agglomération du Muretain à Portet sur Garonne et l'aînée est serveuse à Empalot. Si le choix de cette commune a été motivé par un coup de cœur, son évolution rapide inquiète M Mas qui n'est de plus pas attaché à ce lotissement dont il déplore le cadre. Il ne se sent pas non plus intégré à la commune qu'il fréquente uniquement pour quelques commerces et services de base, le reste des activités et équipements étant fréquenté dans les communes voisines. Le sentiment qui domine est pourtant celui de la satisfaction, surtout lié au logement lui-même.

Mr St-E

M St-E a 57 ans et vit avec son épouse de 58 ans. Il est le troisième propriétaire de cette maison dans laquelle il est installé depuis un an. L'achat et les travaux de ce logement « *abandonné* » ont été financés par un prêt relais permis par la revente de leur ancien logement, une maison à Muret où ils sont restés 20 ans. Le ménage possède deux voitures qu'il utilise pour se rendre à Toulouse où sont leurs lieux de travail : elle est employée dans une école et lui se rend de temps en temps à La Dépêche du Midi où il était administrateur (il est actuellement en invalidité avant d'être à la retraite). Fervent défenseur de l'intermodalité, il regrette que ces derniers ne soient pas desservis par le bus ou le métro pour pouvoir utiliser les transports en commun plutôt que la voiture. La mobilité ne leur pose toutefois aucun problème, il leur arrive « *de se dire allez on va au resto à Toulouse* ». Faisant vivre les commerces de la commune à laquelle il est très attaché, intégré dans diverses associations, il entend se présenter sur une liste d'opposition aux élections municipales pour freiner l'urbanisation trop rapide et préserver la qualité de vie de son village.

Mme L

Mme L a 47 ans et vit la moitié du temps seule, la moitié du temps avec son mari de 47 ans également qui travaille en Allemagne chez un sous traitant d'Airbus. Après avoir vécu dans le Cher dans un logement beaucoup plus grand où ils vivaient à 5, ils ont acheté cette maison en 2004 avec un prêt sur 20 ans aux mensualités élevées mais qui ne font pas un « *trou dans le budget* » étant donné le salaire gagné à l'étranger par son mari. Ils ont deux voitures, une en France et une à l'étranger, et considèrent que la desserte est nulle, même en voiture étant donné les embouteillages. Famille d'accueil épisodiquement, elle fréquente très peu la commune même si elle en apprécie les améliorations. En revanche, le couple ne se sent pas bien dans le lotissement où « *tout le monde a l'air de se détester* » : ils envisagent de partir dès que possible en Bretagne et regrettent cette installation qui a eu lieu juste avant l'opportunité professionnelle de M L en Allemagne.

Mme V (ex Mr et Me W, LL3)

Mme V a 50 ans et vit avec son mari de 49 ans, employé dans les travaux publics, leur fille de 16 ans et sa belle-mère de 75 ans. Ils ont fait construire cette maison en 1988 après avoir vécu dans un appartement HLM à la Reynerie qu'ils souhaitaient quitter à cause de l'environnement. Ils sont satisfaits de leur logement financé par un PAP sur 20 ans car ils se sont beaucoup investis dans la construction, le constructeur ayant fait faillite et leur laissant de nombreux travaux à finir. En revanche, l'insertion dans le lotissement comme dans la commune est nulle, à tel point que le ménage envisage de partir même si mari et femme ne sont pas d'accord sur la destination (elle voudrait rester dans la région, il voudrait retourner dans l'Eure et Loire). Pour Mme V, la situation est aggravée par sa compétence de mobilité

très amoindrie par l'absence de permis de conduire et une maladie qui l'enferment chez elle et lui font trouver le temps long.

Mme N

Mme N a 40 ans et vit avec son mari du même âge et leur fille de 13 ans. Ils sont les troisièmes propriétaires de cette maison qu'ils ont acquise en 2000, grâce à un prêt capé sur 20 ans, après avoir été locataire d'une maison dans l'Aude. Le choix de cette maison s'est fait par le réseau de connaissances puisque le logement appartenait à des amis du ménage qui divorçaient. Bien qu'ils en soient satisfaits, ils envisagent néanmoins de déménager pour une maison plus fonctionnelle si l'occasion se présente. La mobilité est très bien vécue par ce ménage, notamment Mme N qui, bien que travaillant à Colomiers (employée chez Decathlon), n'hésite pas à repartir le soir faire une course où que ce soit. Le mari travaille dans une imprimerie au Mirail. Mis à part les problèmes liés au voisinage (bruit, maladie) et au manque d'entretien du lotissement par la commune, la satisfaction l'emporte chez cette famille qui s'implique dans la commune tant par les associations que par son réseau de sociabilité.

M et Mme B (ex Mr et Mme X, LL4)

M B a 49 ans et vit avec sa femme de 51 ans. Ils n'ont pas d'enfants. Ils ont fait construire en 1990 après avoir été locataire d'un HLM à Muret. Pour cet achat, ils ont souscrit un prêt conventionné. Ils sont relativement satisfaits de leur logement même si cela a été un investissement difficile ne correspondant pas totalement à leur « idéal » : ils n'envisagent en aucun cas de déménager. Mme B passe beaucoup de temps dans les transports pour aller travailler à Airbus mais elle privilégie le bus mis à disposition par la société et donc gratuit. M B lui n'est qu'à 20 minutes de son lieu de travail, à Villeneuve Tolosane. Les mobilités sont pour eux le prix à payer pour la tranquillité, d'autant qu'en dehors des courses, ils ont très peu d'activité et fréquentent très peu d'amis : ils sont très « casaniers ». Ils se sentent mieux qu'avant dans le lotissement grâce à un important renouvellement de la population et la commune même si l'intégration a été difficile et si son fort développement leur fait peur.

Saint-Julien sur Garonne

Mme R (ex Mr et Mme Lm, Isolé 3)

Mme R a 41 ans et vit avec son mari de 48 ans et trois enfants de 18 ans qui ne vient que les week-ends vivant chez sa grand-mère à Toulouse en semaine, 12 et 6 ans. Ils sont propriétaires depuis 5 ans de ce pavillon qu'ils ont fait construire suite à une opportunité financière (prix de terrain tempéré par la présence d'un poteau EDF). Ils étaient auparavant locataires d'un appartement HLM aux Minimes qui est devenu trop petit lorsque le troisième enfant est arrivé. Elle sans profession, son mari opérateur technique à Freescale à Toulouse travaillant de nuit, ils disposent néanmoins de 2 voitures. L'aînée rentre en train, mais elle est assez insatisfaite de la desserte de même que la commune ne permet pas de se déplacer sereinement à vélo ou à pieds. Néanmoins, ce choix de vie les satisfait pleinement, la fréquentation de la commune de Toulouse et même de sa périphérie est remplacée par des pratiques recentrées sur les communes et bourgs alentours.

Grille d'entretiens élus locaux / Programme CERTU, « Les captifs 10 ans après »

1) L'évolution de la commune

- Comment votre commune a-t-elle **évolué** pendant les dix dernières années ?
- Quels changements a-t-elle **subis** ?
- Lesquels avez-vous **impulsé** ?

2) Le changement social

- Ces évolutions se sont-elles accompagnées d'un changement social des populations ?
- Si oui dans quelles zones plus précisément ?

3) Le lotissement dans ces évolutions

- Comment se situe le lotissement des Graves / rue Edmond Lassalle dans ces évolutions ?
- Quels changements ?
- A-t-il connu un processus de valorisation ?
- Fait-il l'objet d'une politique particulière de la part de la municipalité ?
- Fait-il l'objet de critiques particulières de la part de ses habitants et/ou des habitants de la commune ?

4) L'intercommunalité

- Comment vous insérez-vous dans la réalité intercommunale ?
- Sur quels thèmes ?
- Dans quels buts ?
- Avec quel projet ?

5) L'agglomération toulousaine

- Comment vous situez vous par rapport à l'agglomération toulousaine ?
- Comment voyez-vous sa croissance ? Une chance ? Un risque ?
- En particulier la question des transports : que pensez-vous des transports sur l'agglomération toulousaine ? Est-ce une question que vous intégrez à vos préoccupations ?

Grille d'entretiens habitants

1 Trajectoire résidentielle, confrontation à l'urbain, modèles résidentiels

Pouvez-vous nous citer les différents lieux et les différents logements où vous avez résidé avant de vous installer ici ?

Ce qu'on recherche :

- le moment d'immersion dans la ville,
- le contexte urbain de cette rencontre : petite ou grande ville, périphérie, centre, faubourgs,
- ont-ils une habitude de l'accession et les étapes entre location et accession,
- ont-ils une habitude de l'habitat individuel,
- comprendre les raisons de cette évolution.

2 Le logement actuel : choix, pratiques, évolution, projets

a) Comment s'est passée l'installation dans ce logement ?

Ce qu'on recherche :

- les raisons qui ont déclenché l'entrée dans ce logement, les attentes en matière d'habitat et statut résidentiel,
- les raisons qui ont poussé à changer de résidence, à déménager,
- les modalités de choix, interventions extérieures ou pas,
- quels référents sont mis en avant en ce qui concerne, le statut d'occupation, le type d'habitat et le choix de localisation et l'intégration dans la commune.

b) vous avez l'intention de la garder longtemps ?

Ce qu'on recherche :

- la signification de cette maison : étape ou objectif final ?
- cerner la valeur d'usage (mode de vie, pratiques) ou la valeur d'échange.

c) Vous pouvez me décrire la maison dans son ensemble (intérieur et extérieur) et la façon dont chaque membre de la famille l'utilise ?

Ce qu'on recherche :

- comment l'organisation de la maison répond au mode de vie,
- la limite entre espace d'intimité et espace de socialité,
- les transformations et leurs raisons,
- les représentations véhiculées,
- évaluer un degré de satisfaction (fonctionnel ou représentation de soi), une opinion.

3 Mobilités contraintes

a) Quels sont les lieux de travail de chaque membre de la famille et comment s'y rendent-ils ?

Ce qu'on recherche :

- les parcours des individus, trajets, temps et moyens de locomotion,
- leurs sentiments à l'égard de ce parcours,
- savoir si cette mobilité était connue avant le déménagement,

b) Quels types de déplacements ont vos enfants ?

Ce qu'on recherche :

- lieu d'activités et temps du trajet,
- mode de déplacements
- sentiments à l'égard de ce déplacement.

c) Comment organisez-vous vos achats alimentaires et occasionnels ?

Ce qu'on recherche :

- lieu d'achats (commune, autres communes du coin, centres périphériques, Toulouse),
- fréquences, variations des lieux ou pas, pourquoi ?

4 Mobilités non contraintes

a) Avez-vous des activités en dehors de vos horaires de travail ?

Ce qu'on recherche :

- les activités pratiquées par les membres de la famille,
- lieu de ces activités, modes de déplacements,
- si non, pourquoi et que faites-vous dans la maison (bricolage, entretien, télévision, ...),
- association, parti politique, conseil municipal.

b) Quels sont vos loisirs et leurs lieux de pratiques ?

Ce qu'on recherche :

- les types de loisirs, leurs lieux, leurs fréquences,
- leur rapport avec les loisirs,
- modes de déplacements,

5 Le voisinage

Quels contacts avez-vous avec votre voisinage ?

Ce qu'on recherche :

- leur opinion à l'égard de leur voisinage de proximité,
- les usages et les pratiques misent en avant.

6 Sociabilité /Internet

Etes-vous insérés dans des associations ?

Ce qu'on recherche :

- leur socialisation dans des sphères externes au domicile/voisinage

Quels usages faites-vous d'Internet ?

Ce qu'on recherche :

- comprendre s'il y a usage de l'Internet ? Pourquoi ? Par qui ? Comment ? Et quels impacts dans la vie quotidienne et dans les sociabilités

7 Le lotissement/le quartier

- a) *En ce qui concerne le lotissement quelle est votre représentation (population, esthétique, catégorie ?*
- b) *Quels rapports entretenez-vous avec l'ensemble des habitants du lotissement ?*
- c) *Quelle en est votre opinion ; les qualités et les défauts ?*

Ce qu'on recherche :

- la représentation de leur zone d'habitat : socialité, urbanité,
- ses caractéristiques, son évolution,
- leur investissement,
- leur usages et pratiques,
- leur opinion

8 La commune

Vos sentiments à l'égard de la commune ?

Ce qu'on recherche :

- représentation de la commune et évolution,
- activités, sociabilités, investissement,
- opinion sur sa situation, son évolution et sa gestion.

9 Toulouse

Quelle image avez-vous de Toulouse ?

Ce qu'on recherche :

- représentation de la commune de Toulouse et son évolution,
- activités, sociabilités et fréquences,
- votre opinion sur la ville.

10 Agglomération

Est-ce que vous vous rendez souvent dans les diverses communes de l'agglomération toulousaine ?

Et pourquoi ?

Ce qu'on recherche :

- le type de pratique de l'agglomération, savoir si les déplacements sont plus ou moins contraints (travail, achats, accompagnements) ou s'il répondent aux envies.
- Les visites chez les amis et la famille, la promenade, les loisirs,
- Les modes de déplacements.

11 Intégration à l'urbain

Avez-vous l'impression de ressentir l'agglomération toulousaine ?

Ce qu'on recherche :

- l'imagerie de la ville de Toulouse,
- satisfaction ou insatisfaction par rapport à cette même imagerie,
- la volonté d'éloignement, inquiétude d'invasion.

12 Société

Quel est votre avis sur l'évolution actuelle de la société française et de la manière dont elle répond aux difficultés urbaines ?

Ce qu'on recherche :

- sentiment à l'égard de la société,
- la place du ménage au sein de celle ci.

13 Vérification

- a) *Etes-vous satisfait de votre installation ?*
- b) *Est-ce qu'elle répond complètement à vos attentes ?*
- c) *Votre lieu de vie, vous le caractérisez comment : urbain, rural, autre ?*
- d) *Habiter dans une maison individuelle c'était un rêve ?*
- e) *Est-ce que devenir propriétaire était un objectif ?*
- f) *Vous considérez-vous comme urbain ?*
- g) *Vous sentez-vous toulousain(e) ?*

Composition de la famille :

	Homme	Femme	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Ages					
Activités					
Communes					
Niveaux études					

Nombre de véhicules : voiture, deux roues ?

Quels sont les revenus mensuels globaux dont dispose la famille ?

Quelle date êtes-vous arrivé dans ce logement ?

Avez-vous acheté le terrain séparément ?

Quel était son prix ?

Combien vous a coûté la maison ?

Comment avez-vous financé votre acquisition ?

Avez-vous bénéficié d'un prêt et lequel ?

Avez-vous bénéficié ou bénéficié vous d'une aide au logement et de combien ?

Assumez-vous encore des remboursements concernant l'acquisition de ce logement et de combien ?

Bibliographie

Cuturello P. et Godart F., *Familles mobilisées : Accession à la propriété et notion d'effort des ménages*, Paris, Plan Construction et Architecture, 1982, 279 p.

Dubois-Taine G. & Chalas Y. (dir.), *La ville émergente*, Paris, Edition de l'Aube, coll. Monde en cours, 1997, 285 p

Guilly C. et Noye C., *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement, Le Mémorial de Caen, coll. « Atlas/Monde », 2004, 64 p.

Haumont N., Raymond H., Dezes M.G et Haumont A., *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et Société », 2001, 115 p.

Haumont N., *Les pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et Sociétés », 2001, 120p.

Jaillet M.C., « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit* n° 3-4, mars-avril 2004, pp. 40-62.

Jaillet M.C., Rougé L. et Thouzellier C., « Vivre en maison individuelle en lotissement », in G. Tapie (dir.), *Maison individuelle, architecture, urbanité*, Paris, Edition de l'Aube, coll. Monde en cours, 2005, pp. 11-23

Julien P., « La France en 1916 bassins de vie », in *Economie et statistique* n°402, 2007.

Kaufmann J.C, *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris, éd. Méridiens Klincksieck, 1988, 190 p.

Motte-Baumvol B., « Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne francilienne », *Norois* n°205, 2007/4, pp.53-66.

Pan Ke Shon J.L., « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et Statistique*, n° 386, 2005.

Pinson D. et Thomann S., *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan, 2002,

Renault E., *Du mépris social, Théorie de la reconnaissance*, Editions du Passant, 2000

Rougé L., *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain*, Université de Toulouse-Le Mirail, CIRUS-cieu, 2005, 381 p.

Rougé L., « Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains : entre contraintes, tactiques et captivité », Colloque du groupe mobilité sociale et fluidité sociale AISLF, Lyon les 21 et 22 avril 2005, à paraître dans la revue *EspacesTemps*. Net

Scherrer F., Bonerandi E., « Entre ville et campagne : un nouvel espace de vie », *Sciences Humaines*, Hors série, n°50, sept-oct. 2005, pp. 26-28

**© ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques**

Service technique placé sous l'autorité du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, le centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques a pour mission de faire progresser les connaissances et les savoir-faire dans tous les domaines liés aux questions urbaines. Partenaire des collectivités locales et des professionnels publics et privés, il est le lieu de référence où se développent les professionnalismes au service de la cité.

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).

Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

**Impression : Cusin – 04 74 28 44 31
Achevé d'impression : octobre 2008
Dépôt légal : 4^e trimestre 2008
ISSN : 1263-2570
ISRN : Certu/RE--08-26--FR**

**Certu
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon cedex 06
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet www.certu.fr**

Certu

*Service technique placé sous l'autorité
du ministère chargé de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
le Certu (centre d'Études sur les réseaux, les transports,
l'urbanisme et les constructions publiques)
a pour mission de contribuer au développement
des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion
dans tous les domaines liés aux questions urbaines.
Partenaire des collectivités locales
et des professionnels publics et privés,
il est le lieu de référence où se développent
les professionnalismes au service de la cité.*